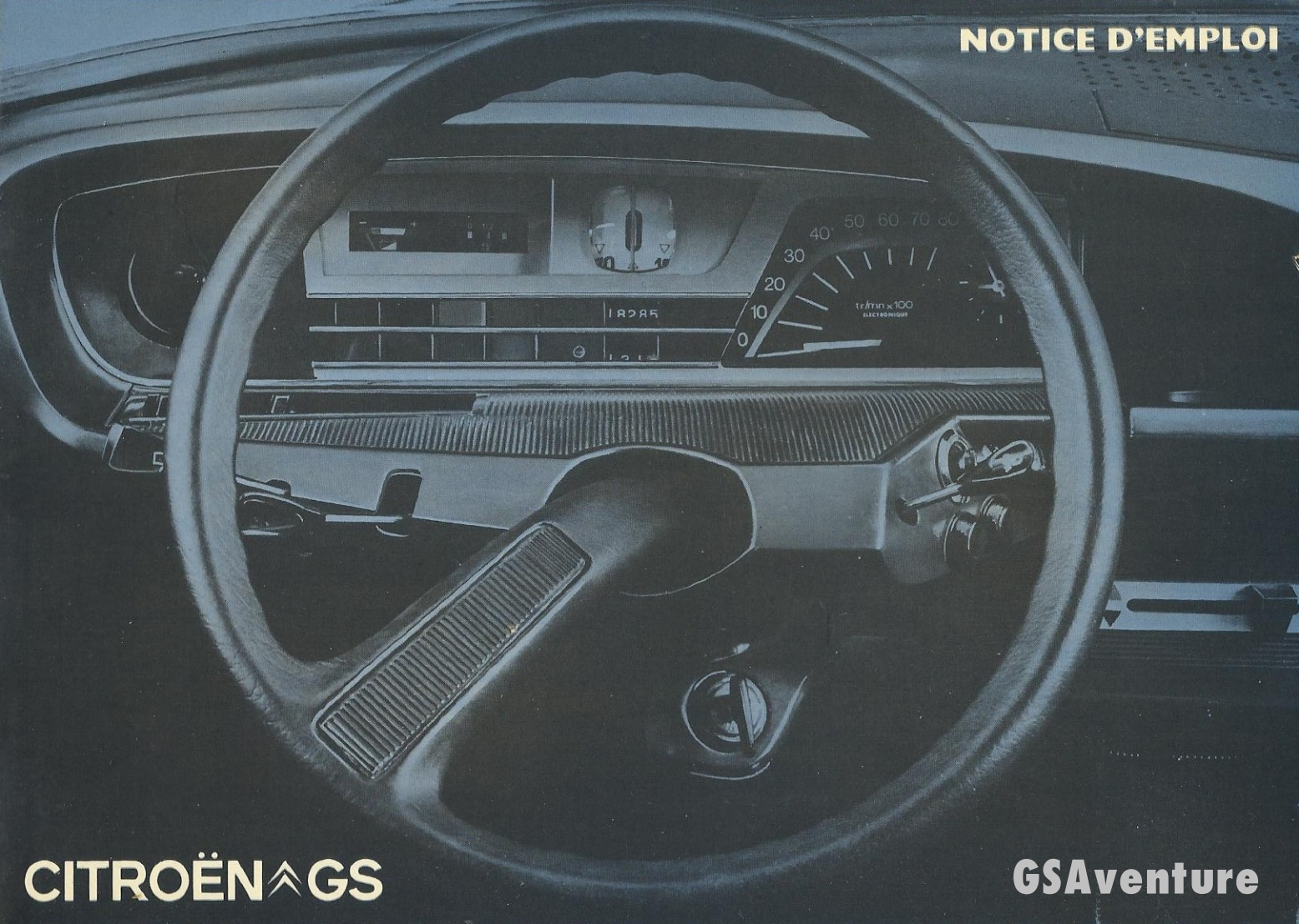


NOTICE D'EMPLOI



CITROËN^GS

GSAdventure

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE		ENTRETIEN COURANT		CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	
Poste de conduite		Niveaux		Généralités	36
<i>Instruments de bord</i>	2	<i>Huile, LHM...</i>	20	Moteur	38
<i>Commandes et accessoires</i>	4	Mécanique et électricité	22	Transmission	40
Ouvertures et verrouillages		Carrosserie	24	Installation hydraulique	41
<i>Portes, coffre, capot...</i>	6	Habitacle	26	Suspension	42
Position de conduite		INCIDENTS		Freinage	44
<i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8	Anomalie signalée par un instrument		Direction et roues	46
Mise en route		de bord	2	Équipement électrique	48
<i>Antivol, contact, starter</i>	10	Remplacement d'une roue	28	Carrosserie	52
Conduite		Remplacement d'une lampe	30	Aménagements intérieurs	54
<i>Vitesses, freins, garde au sol</i>	12	Réglage des projecteurs	32	RENSEIGNEMENTS DIVERS	
Signalisation et visibilité		Remplacement d'un fusible	33	Rodage, révision, garantie	56
<i>Feux, signaux, essuie-glace...</i>	14	Remplacement de la batterie	34	Caravaning	56
Climatisation		Remplacement d'une bougie	34	Identification du véhicule	57
<i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16	Remplacement en dépannage du LHM	34	Commande de pièces détachées	57
Accessoires de confort		Remorquage	34	Déplacements à l'étranger	58
<i>Cendriers, pare-soleil, plafonnier...</i>	18				

page 60 : **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTRÔLES AVANT DÉPART**

GSAventure

CONDUITE

Poste de conduite	
<i>Instruments de bord</i>	2
<i>Commandes et accessoires</i>	4
 Ouvertures et verrouillages	
<i>Portes, coffre, capot</i>	6
 Position de conduite	
<i>Sièges, rétroviseurs, ceintures</i>	8
 Mise en route	
<i>Antivol, contact, starter</i>	10
 Conduite	
<i>Vitesses, freins, garde au sol</i>	12
 Signalisation et visibilité	
<i>Feux, signaux, essuie-glace</i>	14
 Climatisation	
<i>Aération, chauffage, désembuage</i>	16
 Accessoires de confort	
<i>Cendriers, pare-soleil, plafonnier</i>	18

*Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition.
Les instruments de bord ont été rassemblés au début, à la page 2, afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.*

GSAdventure

— *A part la montre, les instruments ne fonctionnent que contact mis.*

— *Eclairage des instruments : voir les repères 17 et 18.*

1 Indicateur de charge

Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zone blanche.

Si elle se trouve dans une zone rouge, consulter un agent Citroën.

Elle peut se trouver dans la zone quadrillée.

Mais elle doit alors revenir dans la zone blanche après un parcours maximal de 2 heures ; sinon, consulter un agent Citroën.

2 Jauge de carburant

La capacité du réservoir est de 43 litres.

3 Tachymètre

Il est éclairé en permanence et l'intensité est réglable à l'aide du bouton 17.

Les changements de couleur correspondent aux zones d'utilisation des vitesses (v. page 12).

Les chiffres indiqués en haut du tambour sont des ordres de grandeur des distances d'arrêt (v. page 13).

4 Compteur totalisateur

5 Compteur partiel (sur certains équipements)

Remise à zéro : pousser le bouton situé à gauche du compteur et tourner dans le sens horloge.

6 Compte-tours électronique (sur certains équipements)

L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la

zone rouge.

Ne pas dépasser 4.500 tr/mn pendant les 1.000 premiers kilomètres. (v. page 56).

Ne pas dépasser 6.500 tr/mn ensuite.

7 Montre électrique (sur certains équipements)

Mise à l'heure : pousser ou tirer, selon l'équipement, le bouton situé à droite de la montre et tourner.

8 Voyant vert du chauffage additionnel (sur certains équipements)

9 Voyant vert des lanternes

10 Voyant bleu des phares

11 Voyant jaune du chauffage électrique de la lunette arrière

12 Voyant rouge du signal de détresse (sur certains équipements)

13 Voyant rouge de température du convertisseur (sur certains équipements)

S'il s'allume en route, rétrograder à un rapport de vitesse inférieur.

Il peut ne pas s'éteindre immédiatement mais seulement après quelques minutes.

S'il reste allumé quel que soit le rapport engagé, rejoindre en première vitesse un agent Citroën.

14 Voyant rouge de pression d'huile moteur

Il s'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau.

S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

15 Voyant rouge de pression hydraulique

Il peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler.

S'il s'allume en route, s'arrêter immédiatement, puis repartir à faible allure vers l'agent Citroën le plus proche en utilisant le frein à main au lieu du frein à pied.

16 Voyant vert des clignotants

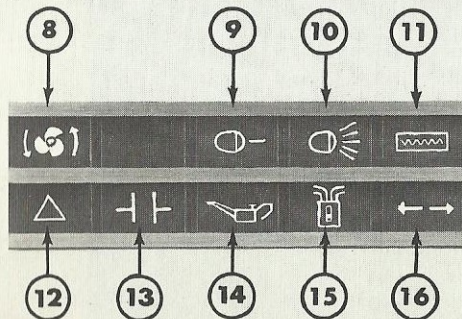
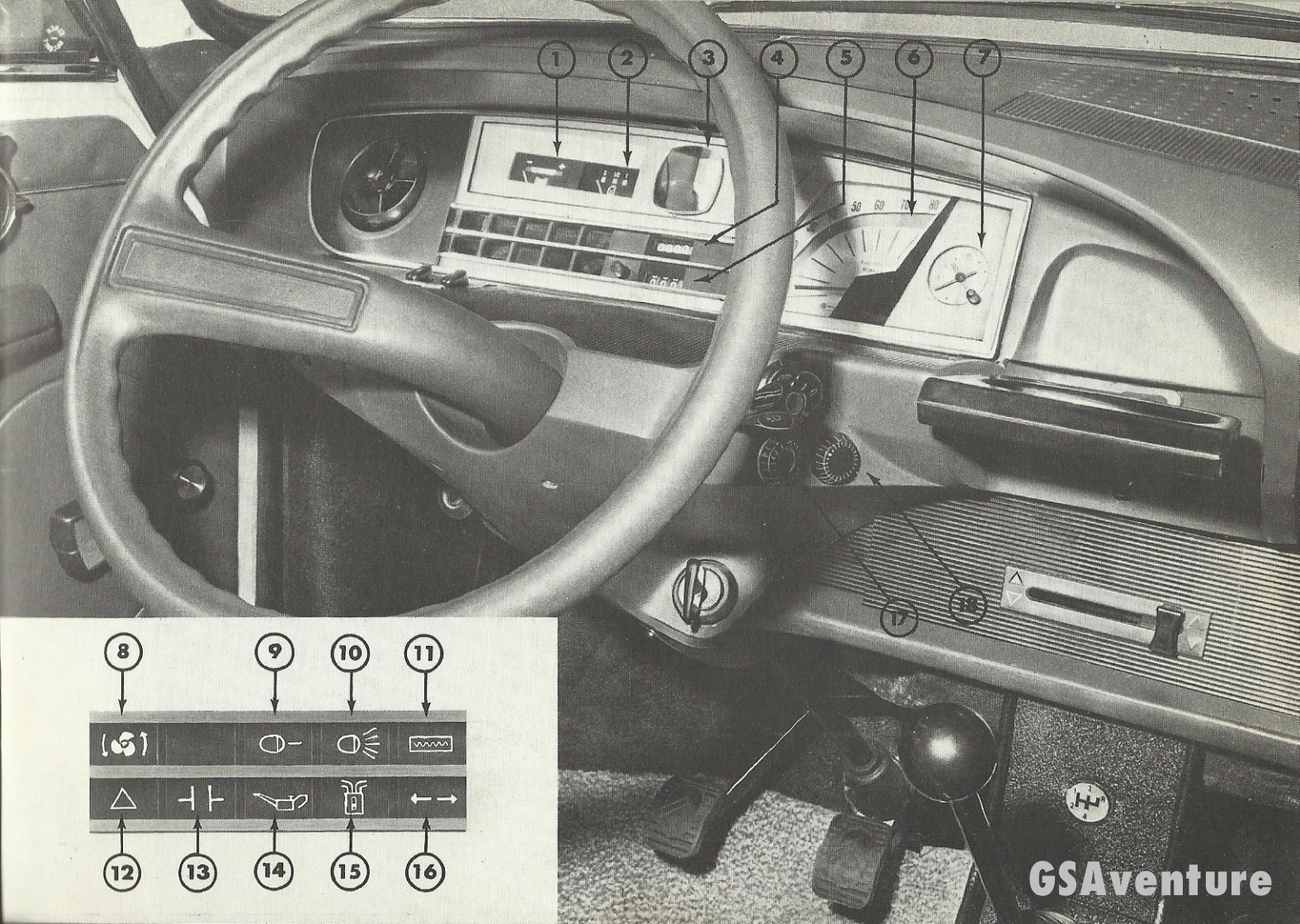
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants (v. page 31).

17 Commande du rhéostat du tachymètre

Elle permet de régler l'intensité de l'éclairage du tachymètre, sans aller toutefois jusqu'à l'extinction.

18 Commande du rhéostat des instruments autres que le tachymètre (sur certains équipements)

Elle permet de régler, jusqu'à extinction, l'éclairage des instruments autres que le tachymètre. Cet éclairage est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur.



GSAdventure

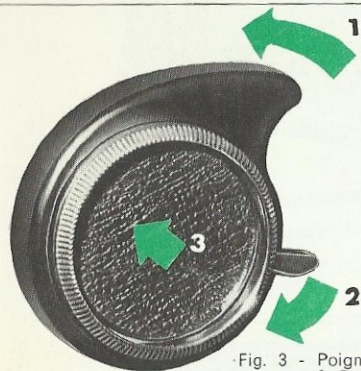


Fig. 3 - Poignée intérieure
 1 Ouverture
 2 Verrouillage
 3 Déverrouillage

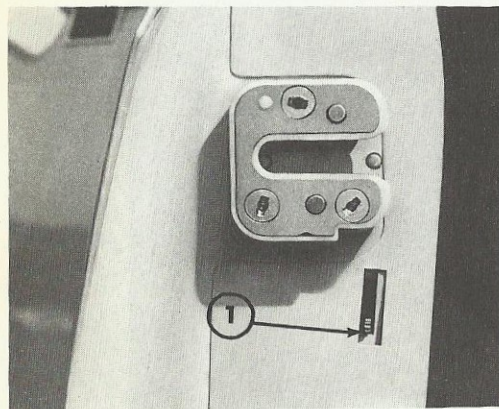


Fig. 4 - Sécurité enfants
 1 Levier (en position de sécurité)

Clés

La plus petite verrouille les portes latérales et le coffre arrière.

La plus grande est destinée au combiné antivol-contact-démarrage.

Nous vous recommandons de noter les numéros des clés à l'endroit prévu dans le « Guide d'Entretien » qui accompagne cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur

Ouverture : soulever la poignée.

Verrouillage : à clé, sur les portes avant.

De l'intérieur (v. fig. 3)

Ouverture : tourner le bouton d'ouverture vers l'arrière.

Verrouillage : appuyez sur la gâchette située à l'avant du bouton d'ouverture (portes arrière seulement).

Déverrouillage : appuyer sur le disque central du bouton d'ouverture.

Sécurité enfants (v. fig. 4)

Abaisser les leviers situés sous les serrures des portes arrière : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur.

Coffre arrière

Ouverture : appuyer sur le bouton situé au-dessus du pare-choc et soulever le couvercle qui sera maintenu en place automatiquement.

Fermeture : abaisser le couvercle et appuyer légèrement en fin de course.

Verrouillage : verrouiller le bouton d'ouverture au moyen de la clé des portes latérales.

Capot moteur

Ouverture : tirer l'anneau situé à gauche du conducteur, sous la planche de bord (v. fig. 5) et le capot se soulève légèrement, glisser ensuite la main sous le capot, légèrement à gauche du centre (v. fig. 6) et tirer vers soi le levier de sécurité, ouvrir à fond et laisser redescendre le capot qui sera maintenu en place automatiquement.

Fermeture : soulever légèrement le capot et dégager la béquille du cran en la repliant vers soi.

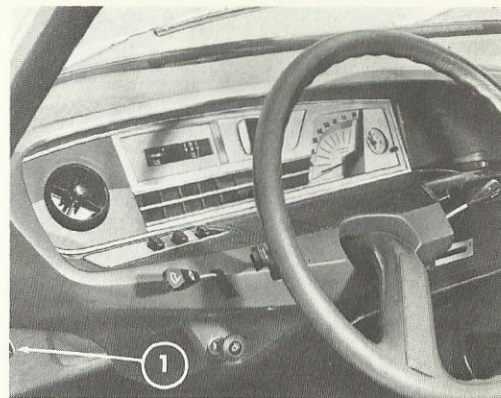


Fig. 5 - Ouverture du capot
1 Anneau de déverrouillage

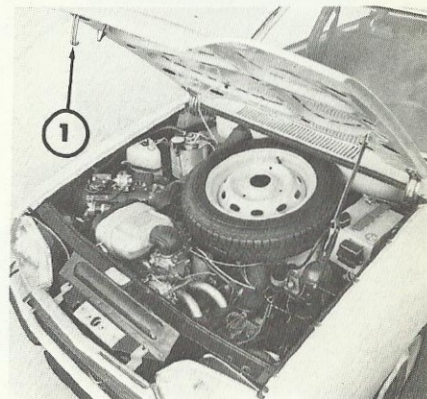
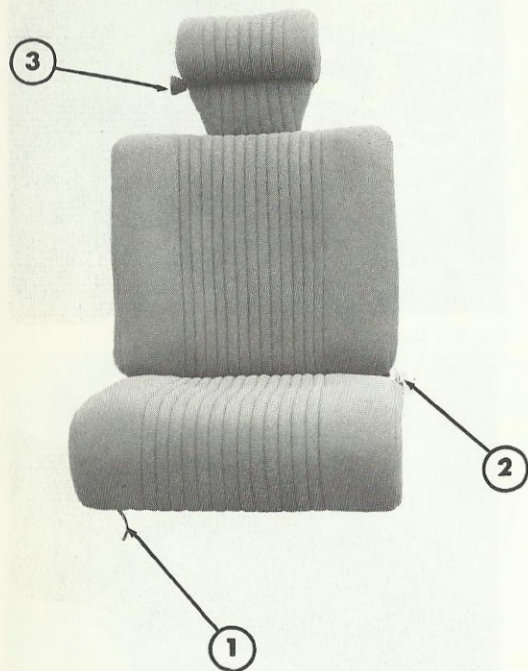


Fig. 6 - Ouverture du capot
1 Levier de sécurité



Réglage longitudinal des sièges

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, vers l'intérieur (fig. 7).

Le soulever pour pouvoir déplacer le siège.

Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

Inclinaison du dossier

Le levier de blocage du dossier est situé sur le côté (fig. 7).

Le maintenir levé pendant que, avec le dos, on pousse ou retient le dossier jusqu'à l'inclinaison choisie.

Le lâcher pour bloquer le dossier.

Réglage de l'appuie-tête (sur certains équipements)

Tourner le bouton dans le sens inverse d'une horloge pour débloquer l'appuie-tête (fig. 7).

Faire pivoter l'appuie-tête jusqu'à la position désirée.

Bloquer en tournant le bouton dans le sens horloge.

Fig. 7 - Réglage du siège
1 Verrouillage du siège
2 Blocage du dossier
3 Réglage de l'appuie-tête

Rétroviseur intérieur "jour et nuit" (sur certains équipements)

Le levier situé à la base du rétroviseur permet de le mettre en position de jour ou de nuit sans en modifier l'orientation.

Ceintures de sécurité (fig. 9)

Fermeture : faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle simple.

Ouverture : faire basculer le levier.

Réglage : modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage ; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Position de conduite

Régler la position du siège en fonction des commandes.

Régler l'inclinaison du dossier selon le style de conduite.

Mettre l'appui-tête en position.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher la ceinture de sécurité après en avoir éventuellement réglé la longueur.



Fig. 8 - Rétroviseur extérieur



Fig. 9 - Ceinture de sécurité
1 Ouverture

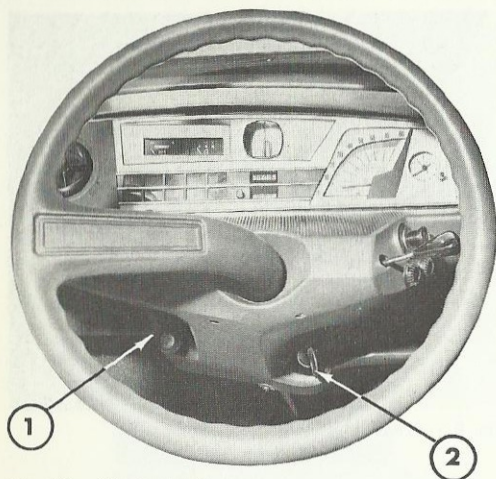


Fig. 10 - Mise en route
1 Commande de starter
2 Combiné antivol-contact-démarrage

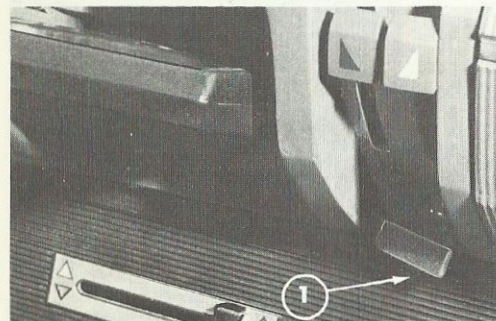


Fig. 11 - Mise en route
1 Commande de préchauffage du moteur
(sur certains équipements)

Combiné antivol-contact-démarrage (fig. 10)

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge (fig. 12), sont les suivantes :

- 1 - Antivol (direction verrouillée)
- 2 - Garage (direction libre)
- 3 - Contact
- 4 - Démarrage

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « Antivol » à la position « Garage » de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

La clé doit être lâchée dès que le moteur est entraîné.

Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne).

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« Antivol » ou « Garage »).

Ne pas retirer la clé avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande de starter (fig. 10)

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.

Elle comprend deux positions intermédiaires :
Voir utilisation à la page ci-contre (Mise en route).

Commande de pré-chauffage du moteur (sur certains équipements), fig. 11

Elle permet de faciliter les démarrages par temps froid en dirigeant de l'air chaud vers le moteur.

Mise en action : Tirer la commande de pré-chauffage, *baisser la manette d'aération* (v. page 16) puis appuyer sur le repère rouge du basculeur du chauffage additionnel (v. page 17).

Dès que le moteur tourne normalement diriger l'air chaud vers l'habitacle en repoussant la commande de pré-chauffage et régler le débit à l'aide de la manette d'aération.

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la "Grille des contrôles avant départ" située au dos de la notice peut éviter un oubli.

Mise en route (Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.)

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort.

Tourner la clé jusqu'à l'allumage du voyant de pression d'huile : le contact est établi. Le voyant de pression hydraulique peut s'être également allumé.

Si le moteur est froid :

1° Tirer le starter à fond et le maintenir.

Actionner le démarreur sans toucher à l'accélérateur.

2° Dès que le moteur est entraîné, lâcher le starter qui reviendra automatiquement au deuxième cran.

3° Repousser le starter au premier cran dès que le moteur tourne normalement et le laisser dans cette position jusqu'à ce que la température soit suffisante pour que le ralenti soit stable.

Si le moteur cale, couper le contact, remettre le starter au deuxième cran et actionner de nouveau le démarreur.

4° Quand le moteur est chaud, repousser le starter à fond.

Si le moteur est chaud :

Ne pas toucher au starter.

Maintenir l'accélérateur à fond de course puis actionner le démarreur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, ne pas relâcher l'accélérateur, couper le contact, attendre trois à quatre secondes puis actionner de nouveau le démarreur.

Avant d'engager la première vitesse

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Le voyant de pression d'huile doit s'être éteint.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction.

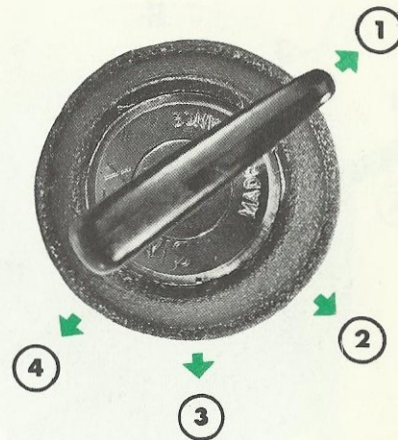


Fig. 12
Combiné antivol-
contact-démarrage.
1 Position "antivol".
2 Position "garage".
3 Contact.
4 Démarrage.

GSAdventure

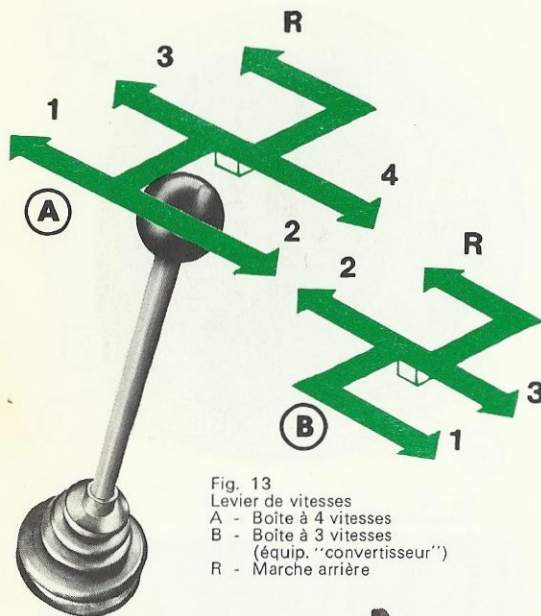


Fig. 13
Lever de vitesses
A - Boîte à 4 vitesses
B - Boîte à 3 vitesses
(équip. "convertisseur")
R - Marche arrière

Changement de vitesse (fig. 13)

Les positions des vitesses sont repérées sur la console, devant le levier, la marche arrière étant indiquée par la lettre « R ».

Les zones d'utilisation des vitesses sont signalées par des changements de la couleur du tachymètre. *Le rapport supérieur doit être engagé avant que la couleur du rapport en prise ne disparaisse, par la gauche, de la fenêtre de lecture.* Ceci afin de ne pas dépasser le régime maximal du moteur.

Pour prendre la marche arrière :

- attendre l'arrêt complet de la voiture,
- appuyer sur le levier, puis l'engager.

L'engagement de la marche arrière entraîne l'allumage des phares de recul (sur certains équipements).

Frein à main

Pour serrer : tirer vers l'arrière.

Pour desserrer : tirer de nouveau en appuyant sur la gâchette située à l'intérieur de la poignée, puis repousser à fond vers l'avant.

Réglage de la garde au sol (fig. 14)

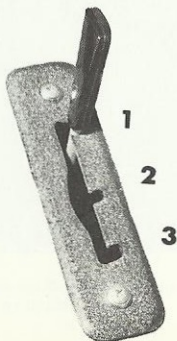
La commande, située à la droite du conducteur, entre les sièges, permet de faire varier la hauteur libre sous la voiture.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la première encoche à partir de l'avant.

L'encoche suivante (garde au sol augmentée) est à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche arrière, qui correspond à la hauteur maximale, est prévue pour les changements de roue. Elle ne doit pas être utilisée en roulant sauf, dans des cas exceptionnels, pour franchir avec précaution et sur une faible distance un passage particulièrement difficile.

Fig. 14
Réglage de la garde au sol
1 Hauteur normale de route
2 Hauteur pour routes spéciales
3 Hauteur maximale



Surveillance des freins

Le circuit de freinage est contrôlé par le voyant rouge de pression hydraulique (voir page 2) dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture puis de repartir à faible allure vers un agent Citroën en utilisant le frein à main au lieu du frein à pied.

Il serait nécessaire d'agir de même en cas d'une défaillance soudaine de la suspension arrière car elle avertirait d'un manque de freinage.

Le contrôle de l'épaisseur des garnitures de frein avant et arrière doit être effectué périodiquement (voir le « Guide d'entretien »); le changement est nécessaire quand l'épaisseur est réduite à 2 mm.

Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt (fig. 15)

Les qualités exceptionnelles de tenue de route, de confort et de maniabilité de la voiture, en permettant le plein emploi du moteur ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses.

C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre, au-dessus des vitesses. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du conducteur.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment sur sol humide ou gras.

Convertisseur (sur certains équipements)

La conduite d'une voiture équipée d'un convertisseur est très simplifiée, non seulement par la suppression de la pédale d'embrayage mais aussi par la diminution des manœuvres de sélection.

Il est possible, en effet, de n'utiliser que la 2^e vitesse en ville et que la 3^e sur route, la première étant réservée aux démarrages en côte et à la montagne.

En conduite rapide ou utilisera toutefois les trois rapports.

A l'exception du débrayage, la manœuvre de sélection est identique à celle d'une boîte classique : lever le pied puis déplacer le levier.

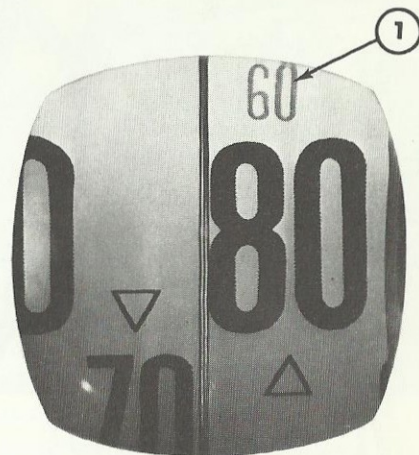


Fig. 15 - Tachymètre
1 Distances d'arrêt

GSAdventure

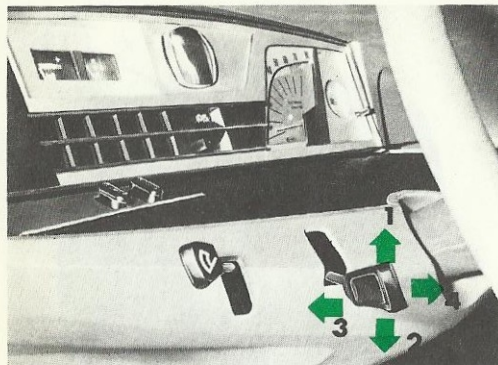
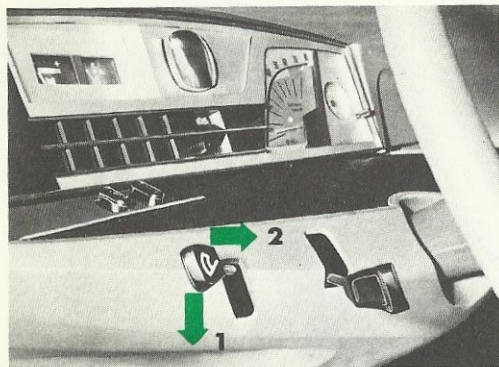


Fig. 16 - Commande de signalisation

- 1 Clignotants de droite
- 2 Clignotants de gauche
- 3 Avertisseur optique
- 4 Avertisseur sonore

Fig. 17 - 1 Essuie-glace
2 Lave-glace

Commandes de signalisation (fig. 16)

Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Un voyant vert doit clignoter au tableau de bord, accompagné par un signal sonore.

S'il ne clignote pas, vérifier les indicateurs de direction (voir page 31).

Avertisseur optique

Appels de phares : pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels de phares sont possibles en position « clignotants ».

Avertisseur sonore

Mise en action : déplacer le levier vers le conducteur.

La mise en action de l'avertisseur est possible en position « clignotants ».

Commande d'essuie-glace et de lave-glace (fig. 17)

Essuie-glace

Mise en action : déplacer le levier vers le bas. On obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à utiliser par pluies très abondantes ou pour certains dépassements.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Lave-glace

Mise en action : déplacer le levier vers le volant.

Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace (v. page 24).

Commande des projecteurs (fig. 18)

- Extinction** : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au conducteur.
- Eclairage « Ville »** : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au tableau de bord).
- Eclairage « Route »** : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton d'un deuxième cran (un voyant bleu s'allume).
- Eclairage « Code »** : à partir des positions « Ville » ou « Route », basculer le levier vers l'avant.

Phares de recul (sur certains équipements)

Contact établi, ils s'allument automatiquement lors de l'engagement de la marche arrière.

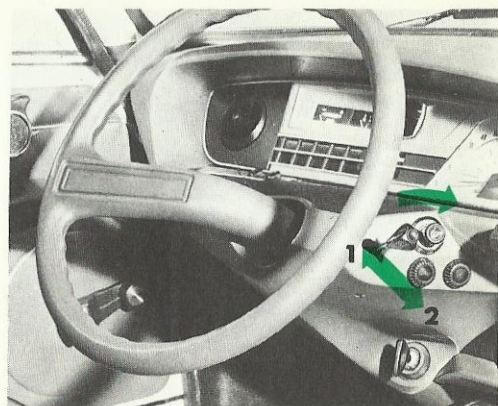


Fig. 18 - Commande des projecteurs
 1 Eclairage "Ville" ou "Route"
 2 Eclairage "Code"



Fig. 19 - Commandes de climatisation
 1 Chauffage (repère rouge)
 2 Aération (repère bleu)
 3 Répartition

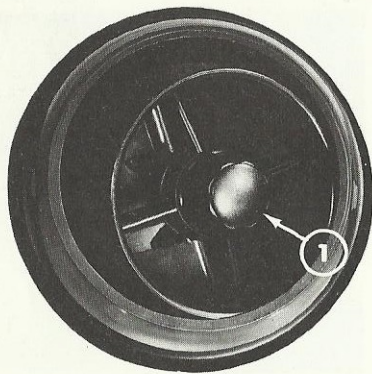


Fig. 20 - Aérateur latéral orientable
 1 Bouton d'ouverture
 et de réglage

Commande de chauffage (fig. 19)

Mise en action : baisser la manette, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : lever la manette à fond.

Commande de l'aération (fig. 19).

Mise en action : baisser la manette, plus ou moins suivant le débit désiré.

Arrêt : lever la manette à fond.

Commande de répartition d'air entre haut et bas (fig. 19)

Lorsque la manette est à l'une des extrémités de la course, l'air est dirigé suivant le triangle bleu ou suivant le triangle rouge selon qu'il s'agit d'air frais ou d'air chaud. Il est possible d'obtenir simultanément de l'air frais à une hauteur et de l'air chaud à une autre en baissant à la fois les commandes de chauffage et d'aération.

Dans les positions intermédiaires, l'air est partagé entre le haut et le bas de l'habitacle.

L'air dirigé vers le haut permet de dégivrer, ou désembuer le pare-brise.

Aérateurs latéraux orientables (fig. 20)

Ouverture : tourner le bouton central dans le sens horloge, plus ou moins suivant le débit désiré.

Pulseur d'air chaud (fig. 21)

mise en route : la commande de chauffage (v. fig. 19) étant baissée, enfoncer l'interrupteur.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Chauffage électrique de la lunette arrière (sur certains équipements) fig. 21

Mise en action : enfoncer l'interrupteur (un voyant jaune s'allume au tableau de bord).

Arrêt : appuyer de nouveau.

Pulseur d'air frais (sur certains équipements) fig. 21

Mise en action : la commande d'aération (v. fig. 19) étant baissée, enfoncer l'interrupteur.

Arrêt : appuyer de nouveau.

Chauffage additionnel (sur certains équipements)

Pour utiliser ce chauffage, obturer la grille d'aération située sur l'auvent, devant le pare-brise, à l'aide du cache prévu (fig. 22).

Le chauffage additionnel peut fonctionner sans que le contact soit mis.

Mise en action : la commande de pré-chauffage du moteur (v. page 10) étant poussée, *baissér la manette d'aération* (fig. 19) et appuyer sur le repère rouge du basculeur (fig. 21). Régler le débit à l'aide de la manette d'aération.

Arrêt : ramener le basculeur à la position médiane.

Un voyant vert s'allume au tableau de bord lorsque le chauffage est en action et ne s'éteint que quelque temps après l'arrêt.

Ne pas remettre le chauffage en route avant l'extinction de ce voyant.

Le repère bleu du basculeur commande un pulseur d'air frais.

Ce chauffage permet de diriger de l'air chaud vers le moteur afin de faciliter les démarrages par temps froid (v. page 10).

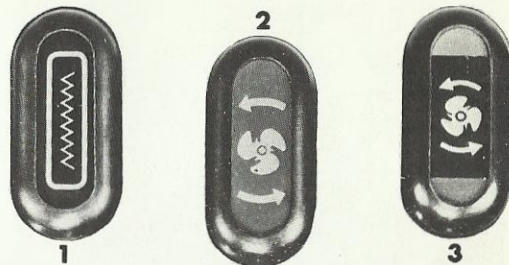


Fig. 21 - 1 Chauffage électrique de la lunette arrière
2 Pulseur d'air frais (fond bleu) ou d'air chaud (fond rouge)
3 Basculeur du chauffage additionnel
(Emplacement : Repères 2 et 3 de la page 5)

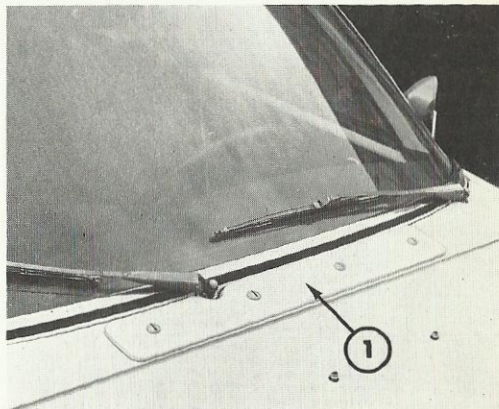


Fig. 22 - Equipement "chauffage additionnel"
1 Cache de la grille d'aération.

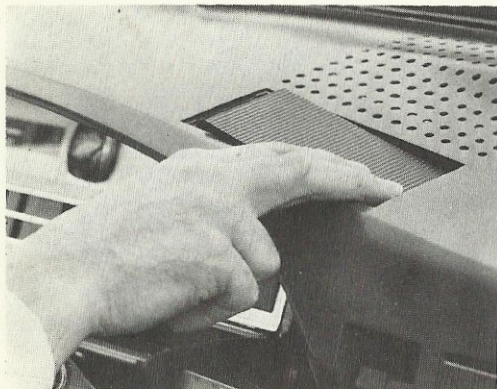


Fig. 23 - Basculement du cendrier avant

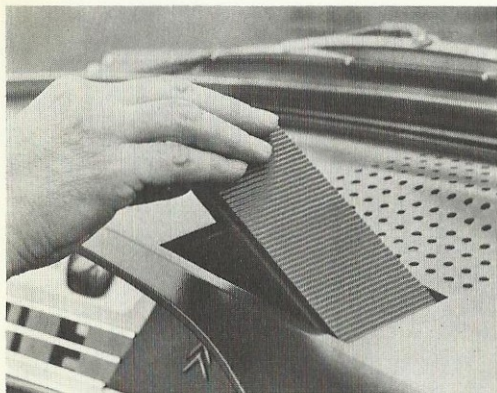


Fig. 24 - Dégagement du cendrier avant

Cendrier avant

Ouverture : faire basculer le cendrier en appuyant sur l'extrémité droite (v. fig. 23), puis faire glisser le couvercle vers la droite, sous la coiffe de la planche de bord.

Dégagement : le cendrier étant basculé comme pour l'ouverture, en saisir l'extrémité gauche et tirer vers le haut (v. fig. 24).

Cendriers dans les accoudoirs arrière (sur certains équipements)

Il suffit de les tirer vers le haut pour les dégager.

Allume-cigare (sur certains équipements)

Enfoncer l'allume-cigare puis en attendre le retour à la position initiale avant de le sortir.

Pare-soleil

Ils peuvent être orientés latéralement après dégagement du support central.

Sur certains équipements, le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

Radio

L'emplacement du poste de radio est prévu sur la console centrale et celui du haut-parleur sur la coiffe de la planche de bord.

Plafonnier

Il s'éclaire automatiquement à l'ouverture de la porte du conducteur ou, sur certains équipements, à l'ouverture de l'une quelconque des deux portes avant.

L'éclairage, portes fermées, est commandé par un interrupteur situé à l'avant du plafonnier.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux	
<i>Huile, LHM</i>	20
Mécanique et électricité	22
Carrosserie	24
Habitacle	26

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie...

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

GSAdventure

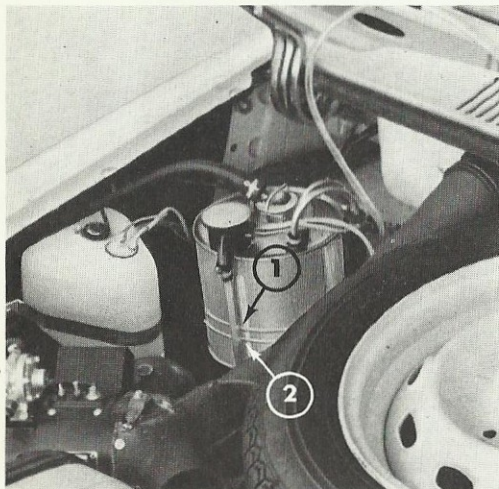


Fig. 24 bis - Niveau du LHM
(voiture en position haute)
1 Maxi
2 Mini

1 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre « Stop-Clair » en toute saison et une solution neutre genre « Stop-Gel » en hiver.

2 Réservoir de l'installation hydraulique

Le niveau, visible par transparence, doit se situer entre les repères « Mini » et « Maxi », (v. fig. 24 bis) la vérification étant effectuée à la position de hauteur maximale (v. page 12) et le moteur tournant.

Important : Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL.

Tous les autres liquides sont à proscrire car ils détruiraient rapidement l'installation hydraulique.

En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », v. page 34.

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide.

Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

4 Jauge moteur

Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier de temps en temps entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.

L'intervalle entre les extrémités de l'encoche correspond à 0,5 l.

5 Tubulure de remplissage d'huile moteur

Pour compléter, remplir jusqu'à affleurer l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge sans la dépasser.

En été comme en hiver, utiliser l'huile TOTAL Altigrade GT 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50.

Dans les pays très froids (Nord des USA, Suède...), utiliser l'huile TOTAL Altigrade GT 10 W 30 ou TOTAL GTS 10 W 30.

Ne pas utiliser de produit d'addition.

GSAdventure

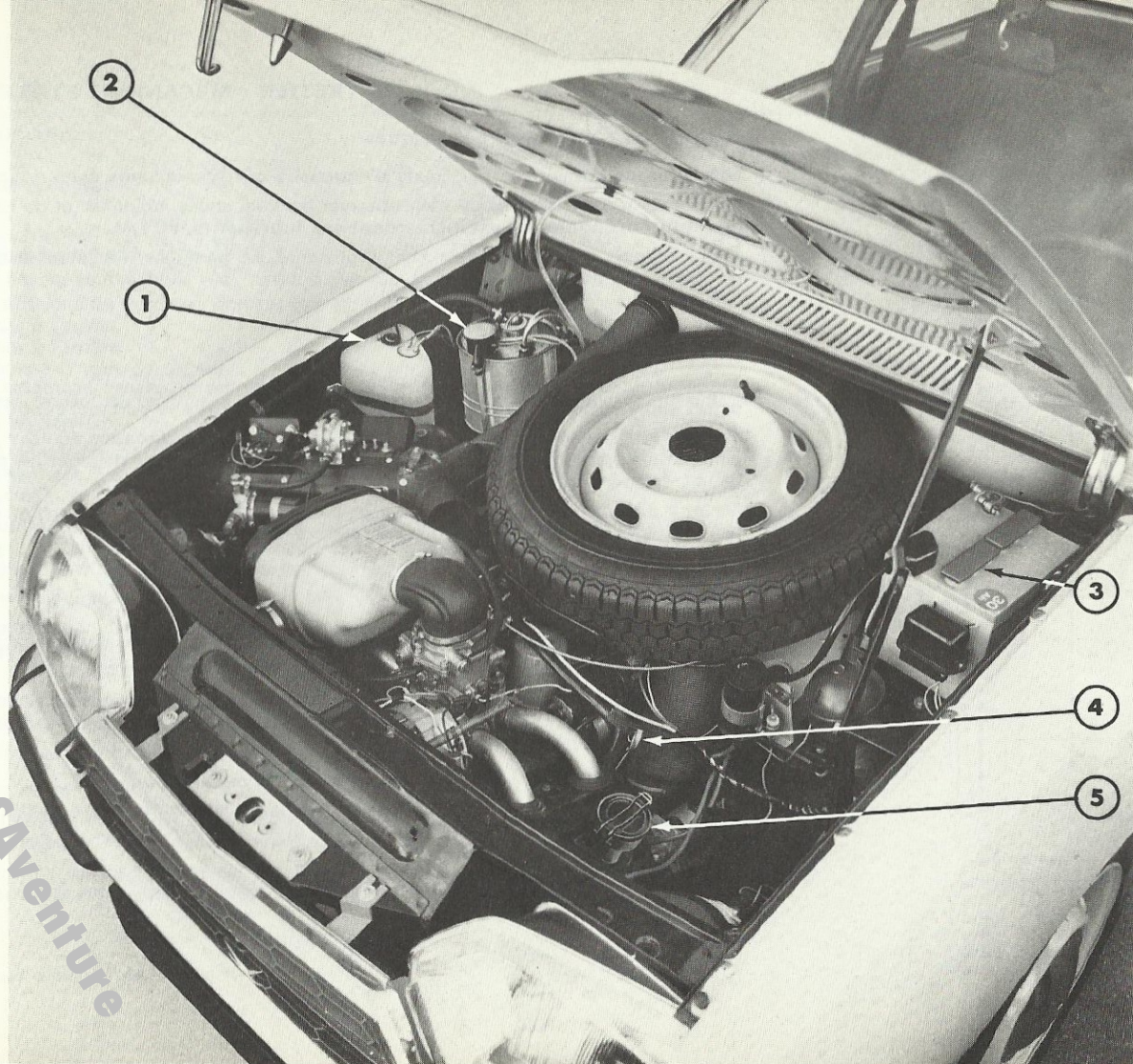


Fig. 25 -
Niveaux à
contrôler

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que **nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL.**

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Ecran de calandre

Au début de la saison froide, mettre l'écran de calandre en place : accrocher d'abord les pattes supérieures puis les pattes inférieures ; bien plaquer le pourtour contre la calandre.

Retirer cet écran dès que la température extérieure dépasse 10 °C : soulever les coins inférieurs pour pouvoir décrocher les pattes du bas, puis dégager les pattes supérieures en tirant sur les côtés de l'écran.

Ne pas employer cet écran dans le cas d'une utilisation intensive du moteur telle qu'un long parcours sur autoroute à vitesse élevée.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer et les nettoyer. Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à — 50 °C alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à — 5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Pneumatiques

Monte de base = $\begin{matrix} \text{Types des pneus} \\ 145 - 15 \text{ ZX} \end{matrix}$

Autres montes
autorisées * $\left\{ \begin{array}{l} 145 - 15 \text{ XH} \\ 145 - 15 \text{ XAS} \\ 145 - 15 \text{ X M} + \text{S} \end{array} \right.$

Les pressions de gonflage doivent être :

1,8 bar à l'avant

1,9 bar à l'arrière

2,1 bars à la roue de secours

Ne pas oublier de rectifier la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.

Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneus aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

La permutation des roues, qui permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneus, doit être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneus d'un même essieu.

Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit à la page 28.

Pneus neige

Les montes 145-15 XH et 145-15 XM + S peuvent être dotées de crampons. En ce cas les pressions de gonflage à l'avant et à l'arrière doivent être augmentées de 0,2 bar.

L'utilisation de ces pneus est soumise à une réglementation et nous vous conseillons de consulter votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles.

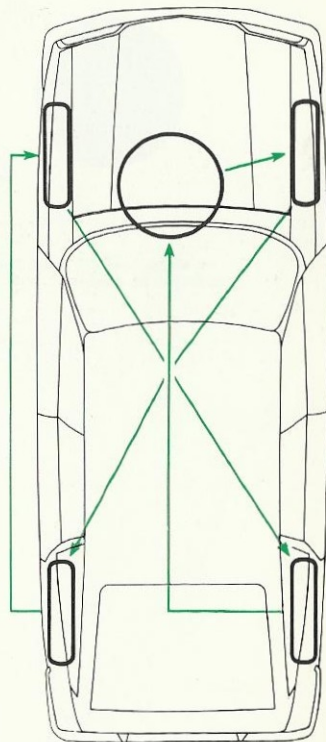


Fig. 27 - Permutation des pneumatiques

* Ne pas utiliser d'autres montes.

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais aussi sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'essence, le trichloréthylène, l'alcool sont dangereux pour la peinture ainsi que pour les pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température de gel. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce à l'exception de la lunette arrière lorsqu'elle est équipée du système de chauffage électrique (v. page 26).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Basculer les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL polish-chrome ».



Fig. 28 - Références de la teinte de la voiture

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. « Antigoudron ABEL »).

Lustrage de la peinture

Il est recommandé d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. « LAVABEL ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes « SOUDEE SPRAY » qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air et dont nous avons contrôlé les teintes et les qualités.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. fig. 28) située sous le capot, sur l'avent, au-dessus du réservoir du liquide LHM.

Nettoyage des garnitures

N'utiliser comme savons que des savons doux non caustiques, genre savons de toilette.

Garnitures en tissu :

Elles sont à broser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur.

En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en simili :

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec.

Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Tachés isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou en simili peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. « K2R »).

Cadrans du tableau de bord

Utiliser soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Lunette arrière avec chauffage électrique (sur certains équipements)

L'intérieur ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	28
Remplacement d'une lampe	30
Réglage des projecteurs	32
Remplacement d'un fusible	33
Remplacement de la batterie	34
Remplacement d'une bougie	34
Remplacement en dépannage du LHM	34
Remorquage	34

*C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaïson, une bougie à remplacer...
Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 2 de la notice.*

GSAdventure

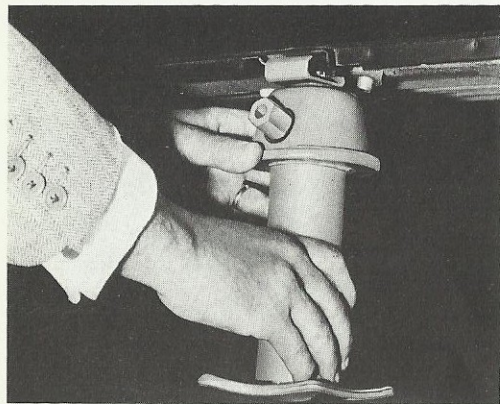


Fig. 29 - Mise en place du cric

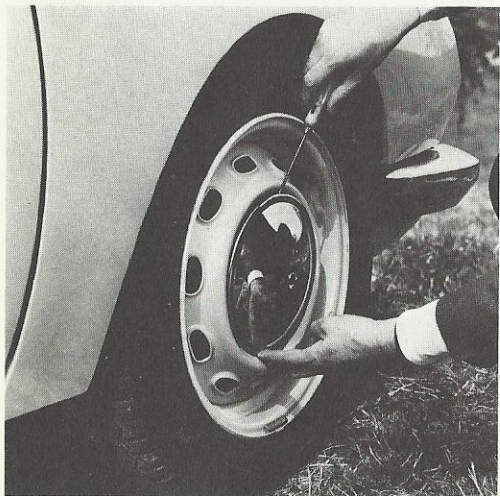


Fig. 30 - Démontage de l'enjoliveur de roue

Outils

Il est situé sous le siège du conducteur.

Pousser le siège à fond vers l'avant.

Dégager le cric des ressorts de fixation en le tirant vers le haut et la manivelle en la poussant vers l'avant (cette opération est facilitée en procédant par la porte arrière gauche).

Démontage

Serrer à fond le frein à main.

Faire tourner le moteur au ralenti.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême arrière.

Lorsque la voiture est à la hauteur maximale, accrocher le cric (v. fig. 29) puis le développer jusqu'au sol.

Enlever l'enjoliveur de roue : introduire l'extrémité d'un tournevis (ou, à défaut, de la clé de contact) sous l'enjoliveur et faire levier. Pousser l'enjoliveur sur le côté afin de faciliter l'introduction du tournevis (v. fig. 30). Appuyer sur le ressort de maintien afin de le dégager.

Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue.

Développer de nouveau le cric jusqu'à ce que la roue à changer soit à quelques centimètres du sol.

Achever de dévisser les écrous puis enlever la roue.

Remontage

Engager la roue sur les tocs.

Remettre en place les écrous et les serrer.

Ramener le cric à la longueur initiale et le dégager.

Bloquer les trois écrous de roue.

Remettre l'enjoliveur de roue en place (v. fig. 31).

Remettre le levier de réglage de garde au sol à la position initiale (pour mémoire : la position normale de route est obtenue au cran extrême avant).

Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le « Memento » au dos de la notice).



Fig. 31 - Remise en place
de l'enjoliveur de roue
1 Ressort de fixation
de l'enjoliveur

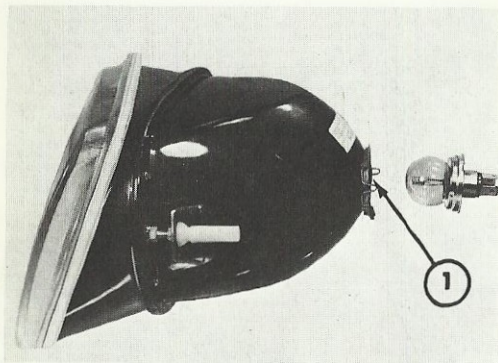


Fig. 32 - Lampe type "Code Européen"
1 Ressorts de maintien

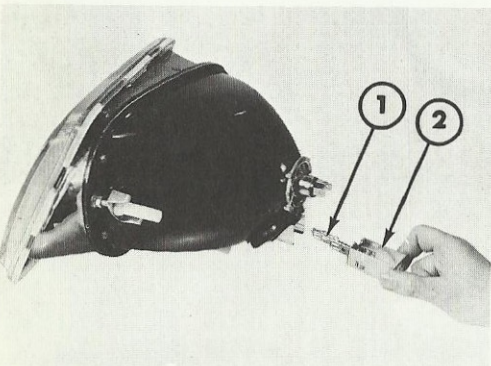


Fig. 33 - 1 Lampe à iode
2 Tiroir porte-lampe

Projecteurs

Selon les équipements, les projecteurs comportent soit une seule lampe :
type Code Européen P 45 t 41 - 12 V - 45/40 W,

soit deux lampes situées l'une au-dessus de l'autre

lampe supérieure : *type Code Européen P 45 t 41 - 12 V - 45/40 W*

lampe inférieure : *Philips ou Norma iode type H1 - 12 V.*

Lampe type Code Européen (fig. 32) :

Faire basculer les ressorts de maintien de la collerette de lampe.

Tirer sur le connecteur en matière plastique noire afin de le dégager du projecteur.

Dégager la lampe, en la tirant par la collerette, du connecteur portant les fils d'alimentation.

Engager la lampe neuve dans le connecteur, puis l'ensemble dans le projecteur en le faisant pivoter afin que l'ergot de positionnement tombe dans l'encoche

Rabattre les ressorts de maintien.

Lampe à iode :

N'effectuer cette opération que lorsque les phares sont éteints depuis quelques minutes.

Dégager le tiroir porte-lampe en le tirant (v. fig. 33). Sur certaines fournitures, il est nécessaire d'appuyer sur un ergot.

Dégager la lampe du tiroir.

Débrancher la lampe du fil d'alimentation.

Mettre en place la lampe neuve en la tenant par la partie métallique (v. fig. 33 bis) et en prenant soin de ne pas toucher l'ampoule avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Prendre garde à l'orientation du pan coupé de la collerette.

Feux de position : *lampes ballon 12 V - 5 W type R 19/5.*

Déposer le couvercle transparent (feu avant : 2 vis à dévisser, feu arrière : 3 vis).

Indicateurs de direction : *lampes poirette 12 V - 21 W type P 25/1.*

Déposer le couvercle transparent (feu avant : 2 vis à dévisser, feu arrière : 3 vis).

Phares de recul (sur certains équipements) : *lampes poirette 12 V - 21 W type P 25/1.*

Déposer le couvercle transparent (3 vis à dévisser).

Feux de stop : *lampes poirette 12 V - 21 W type P 25/1.*

Déposer le couvercle transparent (3 vis à dévisser).

Eclaireur de plaque de police : *lampes ballon 12 V - 5 W type R 19/5.*

Déposer le protecteur (2 vis à dévisser) .

Plafonnier : *lampe navette 12 V - 7 W longueur 39.*

Faire basculer le boîtier autour de l'avant, puis le dégager.

Eclaireur du coffre : *lampe navette 12 V - 5 W type C 11.*

La lampe est située au plafond du coffre, dans l'axe du véhicule et vers l'arrière.

Instruments de bord

Le remplacement des lampes doit être effectué par un agent Citroën.

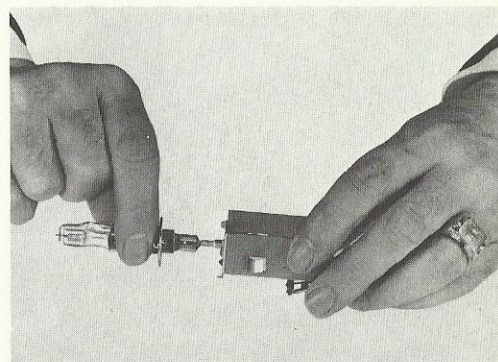


Fig. 33 bis - Mise en place
de la lampe à iode dans le tiroir
Ne pas toucher l'ampoule neuve avec les doigts.

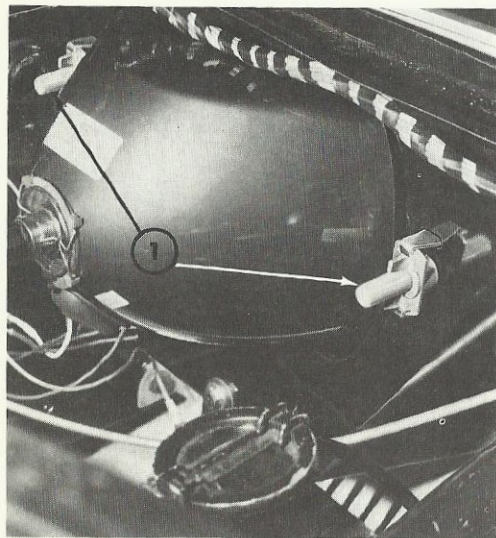


Fig. 34 - Réglage des projecteurs
1 Vis de réglage latéral

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Réglage latéral

Tourner l'un ou l'autre des deux manchons en plastique blanc situés de part et d'autre du projecteur.

Réglage en hauteur

Tourner le manchon situé au-dessous du projecteur.

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 4 fusibles protégeant le circuit (2 fusibles de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier situé à côté de la batterie (fig. 35).

Lorsque la voiture est équipée d'un chauffage additionnel, un 5^e fusible (16 A) se trouve à l'intérieur d'un deuxième boîtier situé devant le premier.

Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles (de l'arrière vers l'avant) et des appareils protégés :

1 - Repère vert (16 A)

- Indicateurs de direction
- Pulseur d'air frais *
- Chauffage de la lunette arrière *
- Régulateur
- Allume-cigare *
- Montre *
- Radio *
- Phares de recul *

2 - Repère rouge (16 A)

- Indicateur de charge
- Jauge de carburant
- Essuie-glace
- Lave-glace
- Voyant de pression d'huile
- Voyant de pression hydraulique
- Voyant de température d'huile du convertisseur *
- Moteur du chauffage *
- Eclairage du tachymètre
- Feux de stop
- Eclairage du coffre
- Plafonnier
- Relais embrayage-convertisseur *

3 - Repère bleu (10 A)

- Lanternes avant et arrière droit

4 - Repère jaune (10 A)

- Lanternes avant et arrière gauche
- Eclairage de la plaque de police
- Eclairage de la montre *
- Eclairage du compte-tours *
- Eclairage de l'indicateur de charge *
- Eclairage de la jauge de carburant *
- Voyant des lanternes

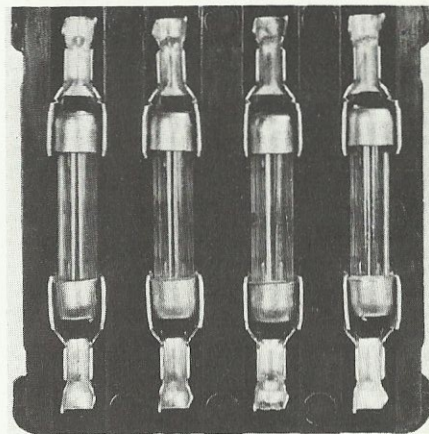


Fig. 35 - Boîte à fusibles

* Sur certains équipements.

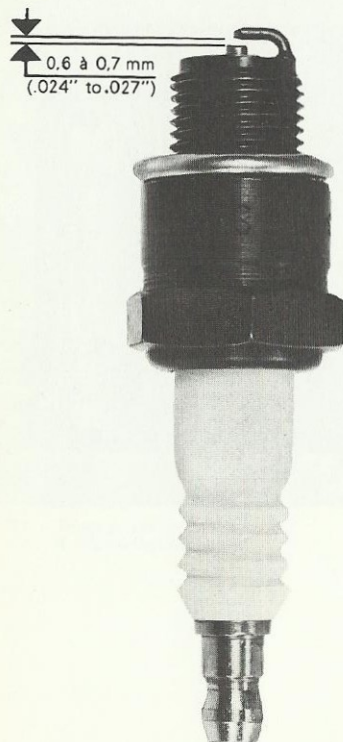


Fig. 36
Ecartement
des électrodes

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V 150/30 AH (ou 12 V 175/35 AH sur les voitures équipées d'un chauffage additionnel).

Enlever le régulateur fixé à l'avant de la batterie : il suffit de le tirer verticalement.

Débrancher la batterie.

Dévisser l'écrou situé sur le côté gauche de la batterie et retirer la patte de maintien.

Faire glisser la batterie vers la gauche pour la dégager puis la retirer.

Veiller à l'orientation des bornes au remontage.

Remplacement d'une bougie

Référence des bougies : Marchal 34 S.

Ecartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm (fig. 36).

Démontage : Après avoir commencé le dévissage à la clé, coiffer l'isolant avec un tube de caoutchouc.

Achever le dévissage à l'aide du tube.

Remontage : Coiffer la bougie avec un tube de caoutchouc et visser à l'aide de ce tube le plus loin possible.

Achever le serrage à la clé.

Remplacement en dépannage du liquide vert " LHM "

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20.

Il faut alors faire exécuter dès que possible par un agent Citroën une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert " LHM ".

Remorquage

2 trous d'accrochage sont prévus aux extrémités des longerons de traverse avant.

Pour pouvoir soulever l'avant de la voiture, protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition de deux madriers et d'un rembourrage.

Dans le cas de remorquage par l'arrière, ne pas s'accrocher à l'essieu.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	36
Moteur	38
Transmission	40
Installation hydraulique	41
Suspension	42
Freinage	44
Direction et roues	46
Equipement électrique	48
Carrosserie	52
Aménagements intérieurs	54

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

GSAdventure

Berline

Traction avant

Nombre de places : 5

Puissance administrative : 6 CV

Vitesse maximale : 147 km/h environ

Démarrage en côte
avec remorque de 800 kg : 11 %

Vitesse à 1000 tr/mn en km/h (Développement des pneus sous charge: 1,870 m) :

Boîte de série

1^{re} vitesse : 6,712^e : 10,793^e : 16,824^e : 22,89

Marche arrière : 6,10

Option « convertisseur »

1^{re} vitesse : 8,802^e : 14,403^e : 21,80

Marche arrière : 9,8

Poids

Poids à vide, en ordre de marche : 880 kg

— sur l'avant : 550 kg

— sur l'arrière : 330 kg

Poids total maximal autorisé en charge : 1295 kg

— sur l'avant : 705 kg

— sur l'arrière : 630 kg

Charge remorquable

— sans frein : 400 kg

— avec frein : 800 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises : 4,120 m

Largeur toutes saillies comprises : 1,608 m

Diamètre de braquage

— entre murs : 10,20 m

— entre trottoirs : 9,40 m

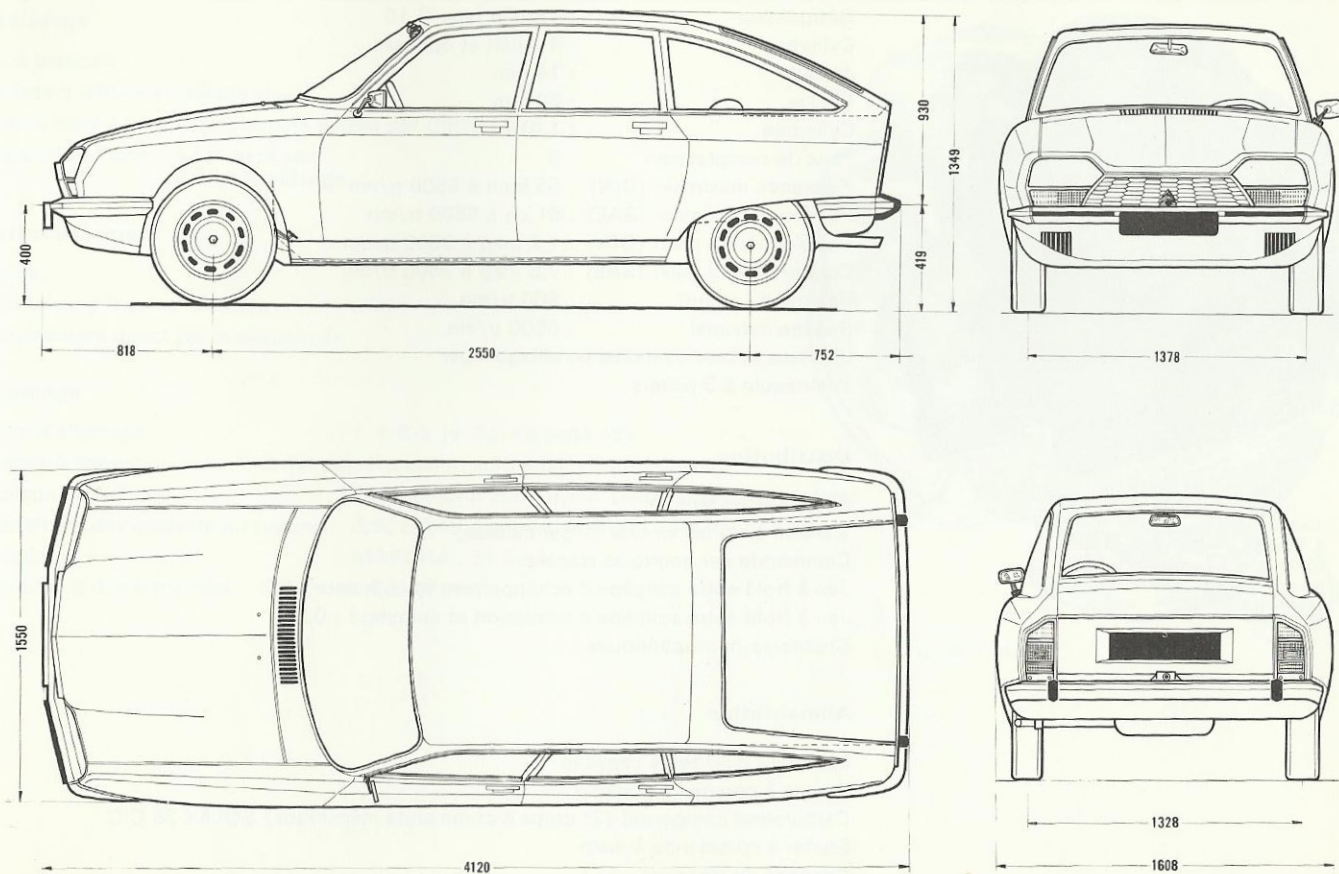


Fig. 36 bis - Cotes d'encombrement.

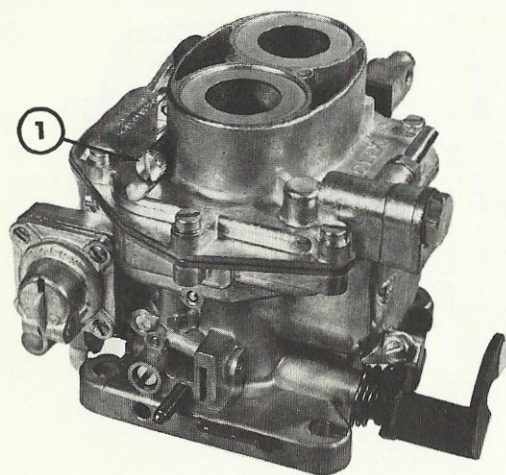


Fig. 37 - Carburateur

1 Réglage quantitatif du ralenti
*Ne toucher à aucune autre vis,
 la richesse du ralenti étant
 constante.*

Désignation	: Citroën type G 10
Cylindres	: 4 à plat et opposés
Alésage	: 74 mm
Course	: 59 mm
Cylindrée	: 1,015 l
Taux de compression	: 9
Puissance maximale (DIN)	: 55,5 ch à 6500 tr/mn
Puissance maximale (SAE)	: 61 ch à 6500 tr/mn
Couple moteur maxi (DIN)	: 7,2 mkg à 3500 tr/mn
Couple moteur maxi (SAE)	: 7,5 mkg à 3500 tr/mn
Régime du ralenti	: 800 tr/mn
Régime maximal	: 6500 tr/mn
Culasses et bloc cylindres en alliage léger	
Vilebrequin à 3 paliers	

Distribution

Soupapes en tête

2 arbres à cames en tête (1 par culasse)

Commande par courroies crantées

Jeu à froid entre soupape d'échappement et culbuteur : 0,2

Jeu à froid entre soupape d'admission et culbuteur : 0,2

Chambres hémisphériques

Alimentation

Epurateur d'air sec à capacité

Pompe à essence à poussoir

Carburateur compound (2^e corps à commande mécanique) SOLEX 28 CIC

Starter à commande à main

Capacité de réservoir : 43 l

Carburant : Super

Graissage

Sous pression

Radiateur d'huile en alliage léger

Filtre à huile à cartouche spéciale agréée par Citroën

Capacité en huile : 4 l moteur sec
3,5 l à la vidange

Refroidissement

Par air

Ventilateur à 9 pales décalées

Entraînement direct par le vilebrequin

Allumage

Ordre d'allumage : 1-4-3-2 (v. fig. 46 page 48)

Avance à correction centrifuge (et par dépression sur certains équipements)

Réglage dynamique : 24° moteur à 2000 tr/mn (dépression débranchée)

Ecartement des contacts du rupteur : 0,35 à 0,45 (rapport de DWELLS 63 % + 3 %)

Bougies : MARCHAL 34 S

Ecartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

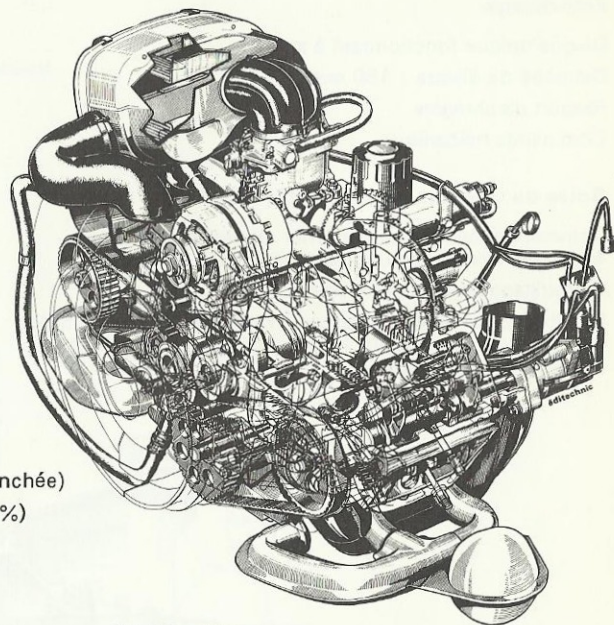


Fig. 38 - Moteur

Embrayage

Disque unique fonctionnant à sec

Diamètre de disque : 180 mm

Ressort diaphragme

Commande mécanique

Boîte de vitesses, renvoi et différentiel

Commande mécanique par levier au plancher
4 vitesses avant synchronisées, sans prise directe

Verrouillage de la marche arrière

En option, boîte à 3 vitesses avant synchronisées avec convertisseur de couple hydrocinétique (rapport 2/1) et embrayage automatique.

Rapports de démultiplication**Boîte de série**

1^{re} vitesse : 0,2619

2^e : 0,4210

3^e : 0,6562

4^e : 0,8928

Marche arrière : 0,2391

Option « Convertisseur »

1^{re} vitesse : 0,3590

2^e : 0,5882

3^e : 0,8929

Marche arrière : 0,4

Renvoi par couple conique spiral : 4,375 : 1 (8 x 35)

Joints de transmission

Joints homocinétiques RZEPPA côté roues

Joints tripodes coulissants en sortie de différentiel

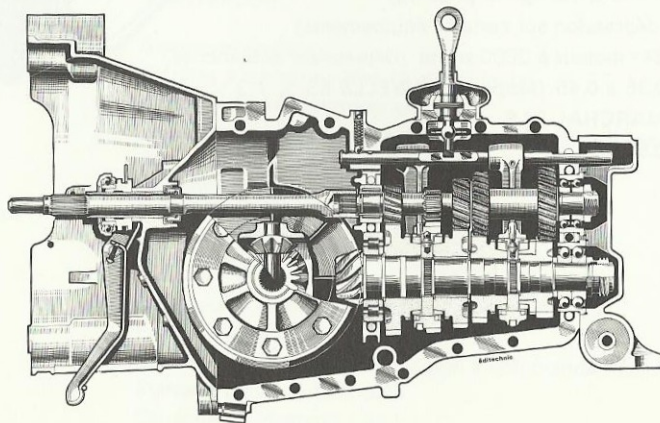


Fig. 39 - Boîte de vitesses

Pompe à haute pression monocylindrique

Entraînement par bielle et excentrique

Accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur et d'un distributeur de pression

Capacité du réservoir : 3,3 l.

Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,4 l.

Pression maximale de l'accumulateur : 180 bars.

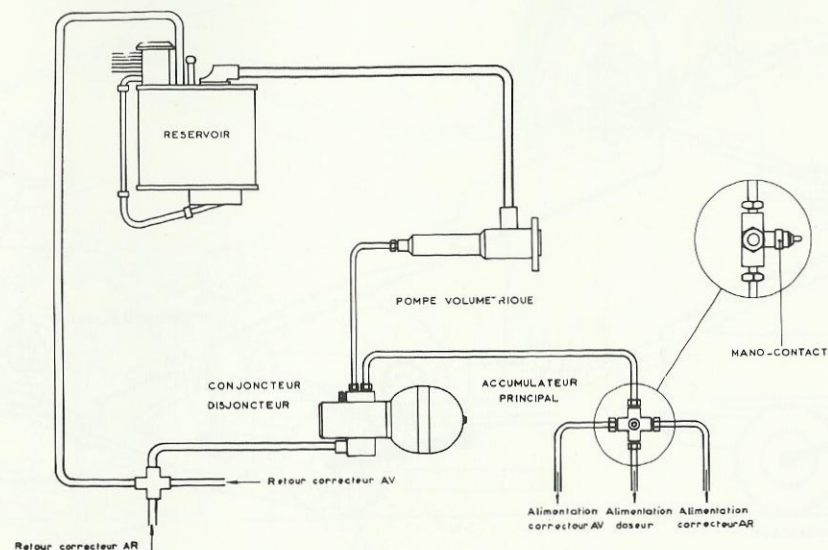


Fig. 40 - Hydraulique (Réserve de pression)

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.

Articulation sur le châssis par parallélogrammes à l'avant et par bras à l'arrière.

Barre stabilisatrice à l'avant et à l'arrière.

Cylindres de suspension hydropneumatique à l'avant et à l'arrière.

Équilibrage automatique des pressions du système d'un même essieu.

Correcteurs d'assiette automatiques.

Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

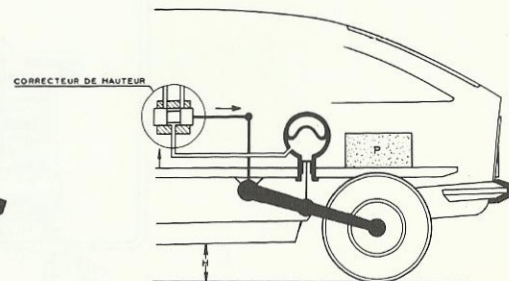
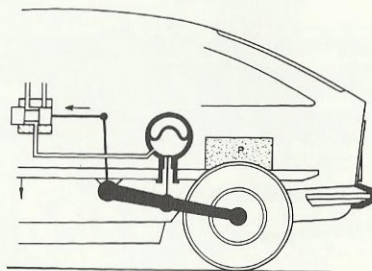
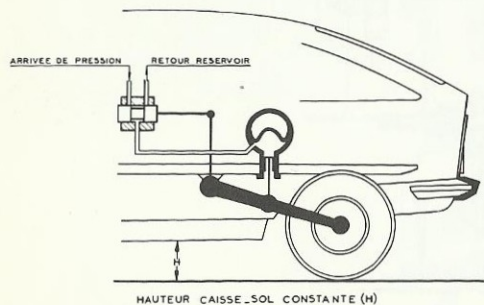


Fig. 41 - Correction d'assiette

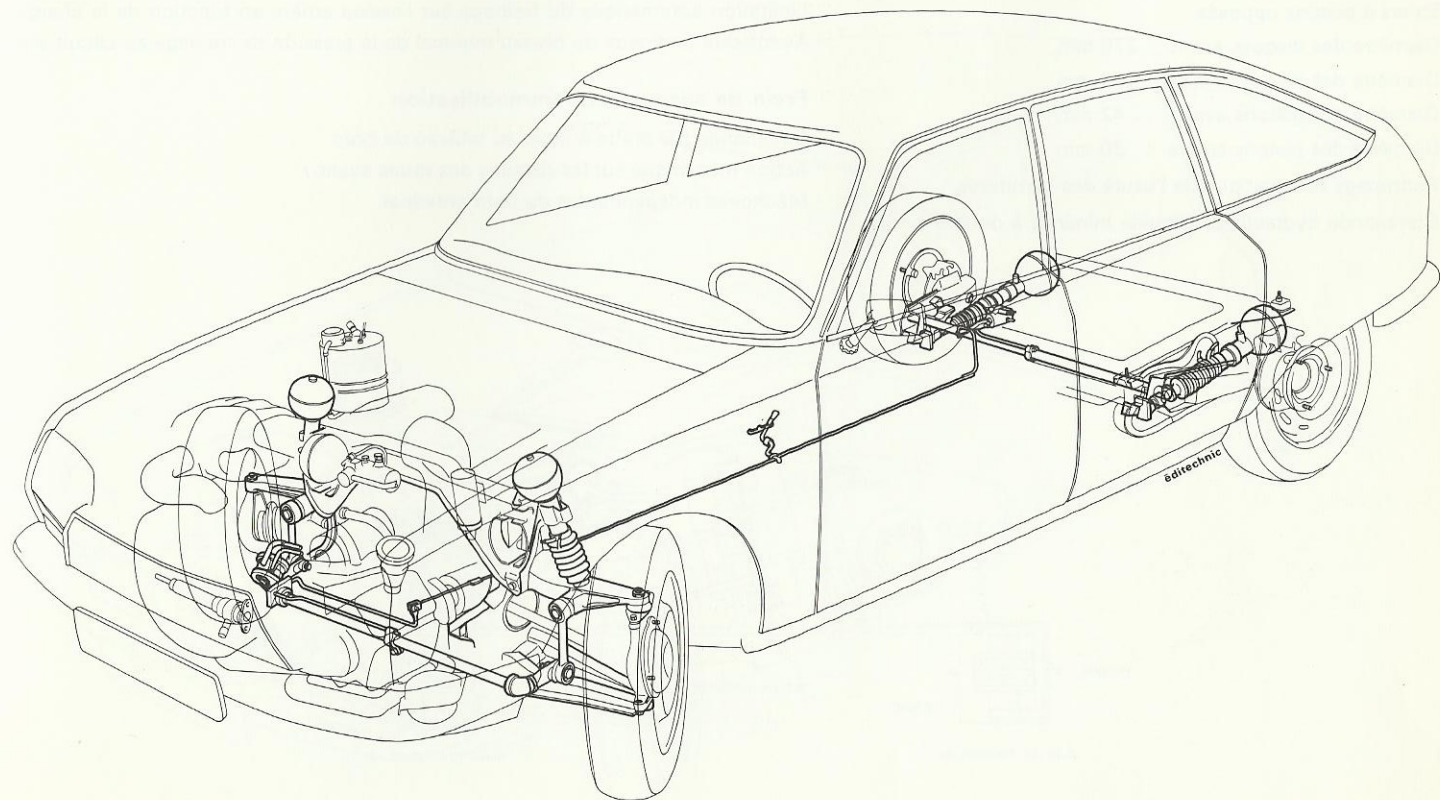


Fig. 42 - Suspension

Frein principal

A disque à l'avant et à l'arrière.

Etriers à pistons opposés.

Diamètre des disques avant : 270 mm

Diamètre des disques arrière : 176 mm

Diamètre des pistons avant : 42 mm

Diamètre des pistons arrière : 30 mm

Rattrapage automatique de l'usure des garnitures.

Commande hydraulique (liquide minéral) à double circuit.

Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.

Limitation automatique du freinage sur l'essieu arrière en fonction de la charge.

Avertisseur lumineux du niveau minimal de la pression de freinage au circuit avant.

Frein de secours et d'immobilisation

Commande par tirette à main au tableau de bord.

Action mécanique sur les disques des roues avant.

Mâchoires indépendantes du frein principal.

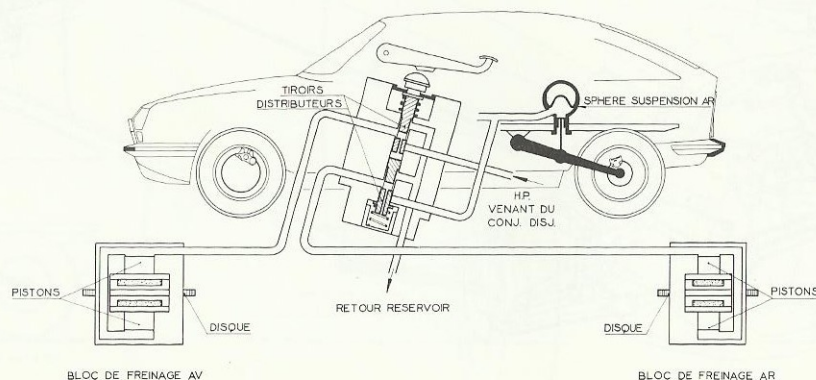


Fig. 43 - Schéma de freinage

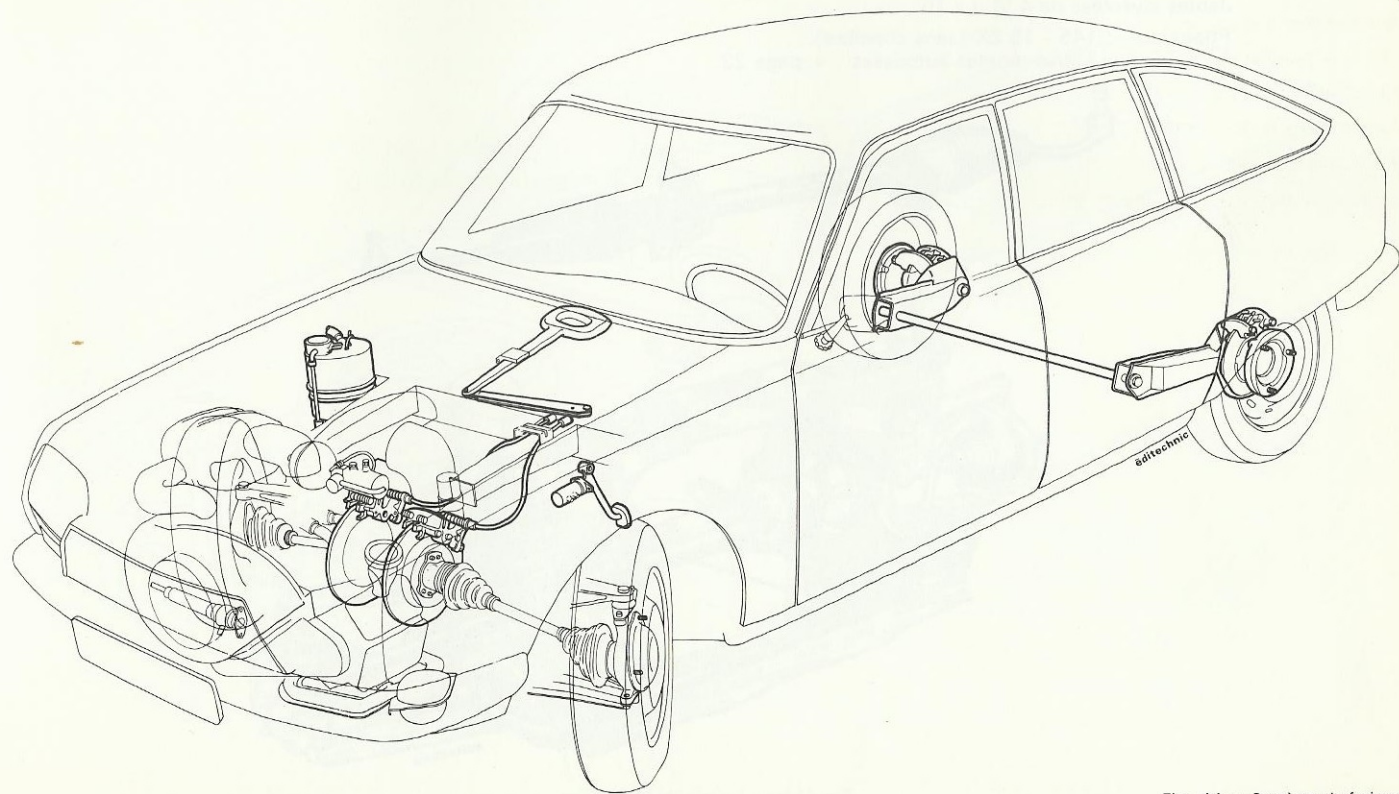


Fig. 44 - Système de freinage

Direction à crémaillère.

Démultiplication : 1/19.

Fixation des roues par 3 tocs.

Jantes alvéolées de 4 $\frac{1}{2}$ J x 15.

Pneus : 145 - 15 ZX (sans chambre).

Autres montes autorisées : v. page 23.

Carrossage : 0

Chasse : 1° 30'

Pincement : 0 à 2 mm

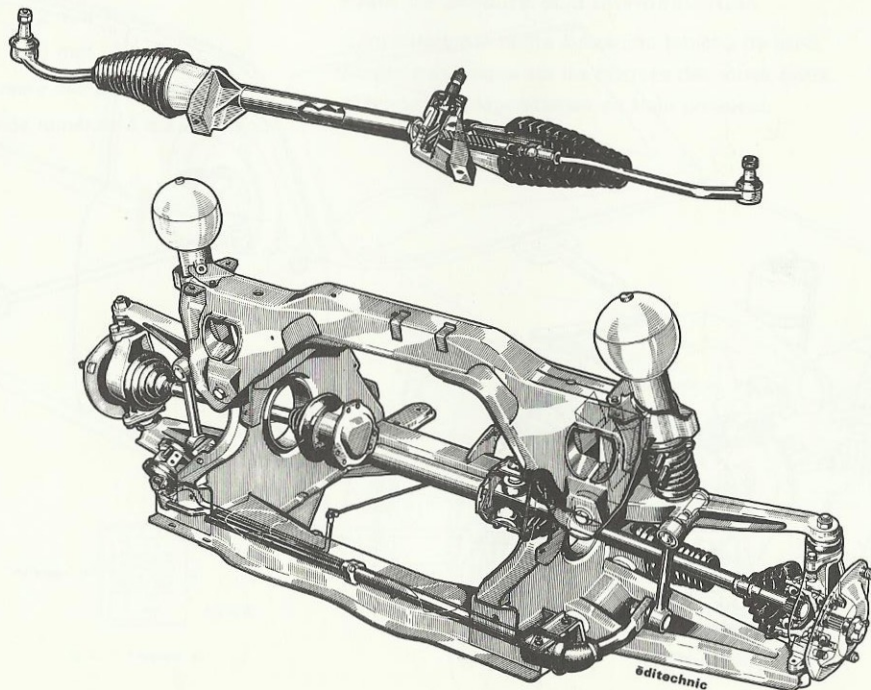
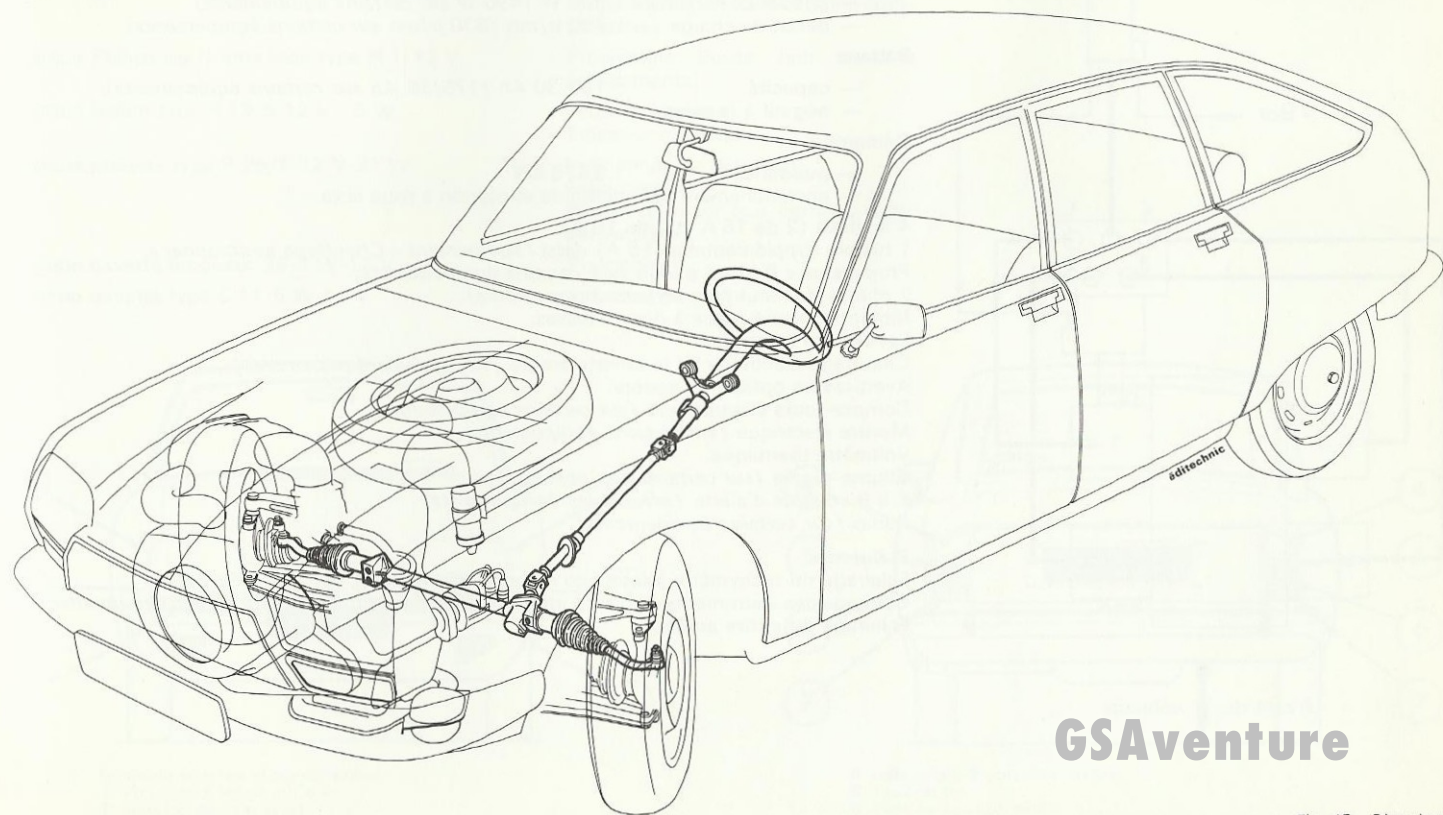
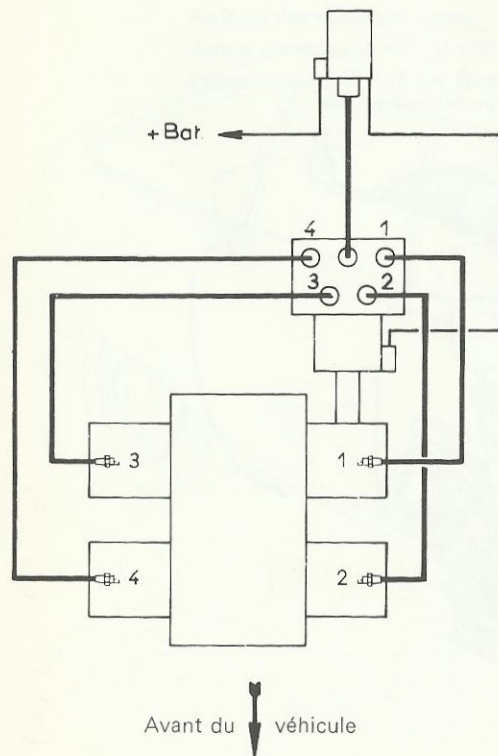


Fig. 44 bis - Train avant et direction.



GSAdventure

Fig. 45 - Direction.



Tension 12 V

Alternateur

- puissance maximale : 490 W (490 W sur certains équipements)
- début de charge : 780 tr/mn (830 tr/mn sur certains équipements)

Batterie

- capacité : 150/30 Ah (175/35 Ah sur certains équipements)
- négatif à la masse

Démarrreur

- puissance : 0,478 kW
- enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre.

4 fusibles (2 de 16 A et 2 de 10 A).

1 fusible supplémentaire (16 A) dans l'équipement « Chauffage additionnel ».

Projecteurs « Route » à iode (sur certains équipements).

2 phares de recul (sur certains équipements).

Moteur d'essuie-glace à deux vitesses.

Lave-glace électrique.

Chauffage électrique de la lunette arrière (sur certains équipements).

Avertisseurs optique et sonore.

Compte-tours électronique (sur certains équipements).

Montre électrique (sur certains équipements).

Voltmètre thermique.

Allume-cigare (sur certains équipements).

5 à 9 voyants d'alerte (suivant les équipements).

Radio (sur certains équipements).

Plafonnier.

Eclairage du tachymètre à intensité réglable par rhéostat.

Eclairage des instruments de bord à intensité réglable par rhéostat (sur certains équipements).

Eclairage du coffre arrière.

Fig. 46 - Schéma du faisceau d'allumage

Tableau des lampes

Lampe type Code Européen P 45 t 41-12 V-45/40 W :	Projecteurs Route et Code Projecteurs Code (sur certains équipements)
Lampe Philips ou Norma iode type H 1-12 V :	Projecteurs Route (sur certains équipements)
Lampe ballon type R 19/5-12 V - 5 W :	Feux de position Eclaireur de plaque
Lampe poirette type P 25/1-12 V-21 W :	Indicateurs de direction Feux de stop Phares de recul (sur certains équipements)
Lampe navette longueur 39-7 W-12 V :	Plafonnier
Lampe navette type C 11-5 W-12 V :	Eclaireur de coffre.

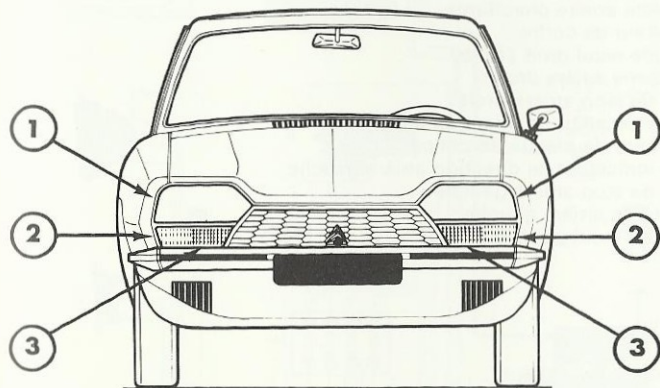
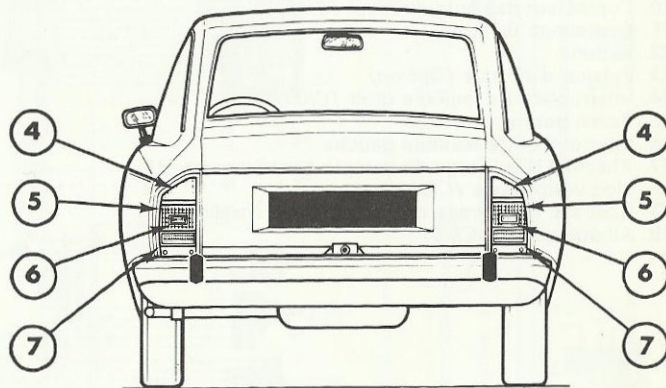


Fig. 46 bis - Eclairage extérieur et signalisation

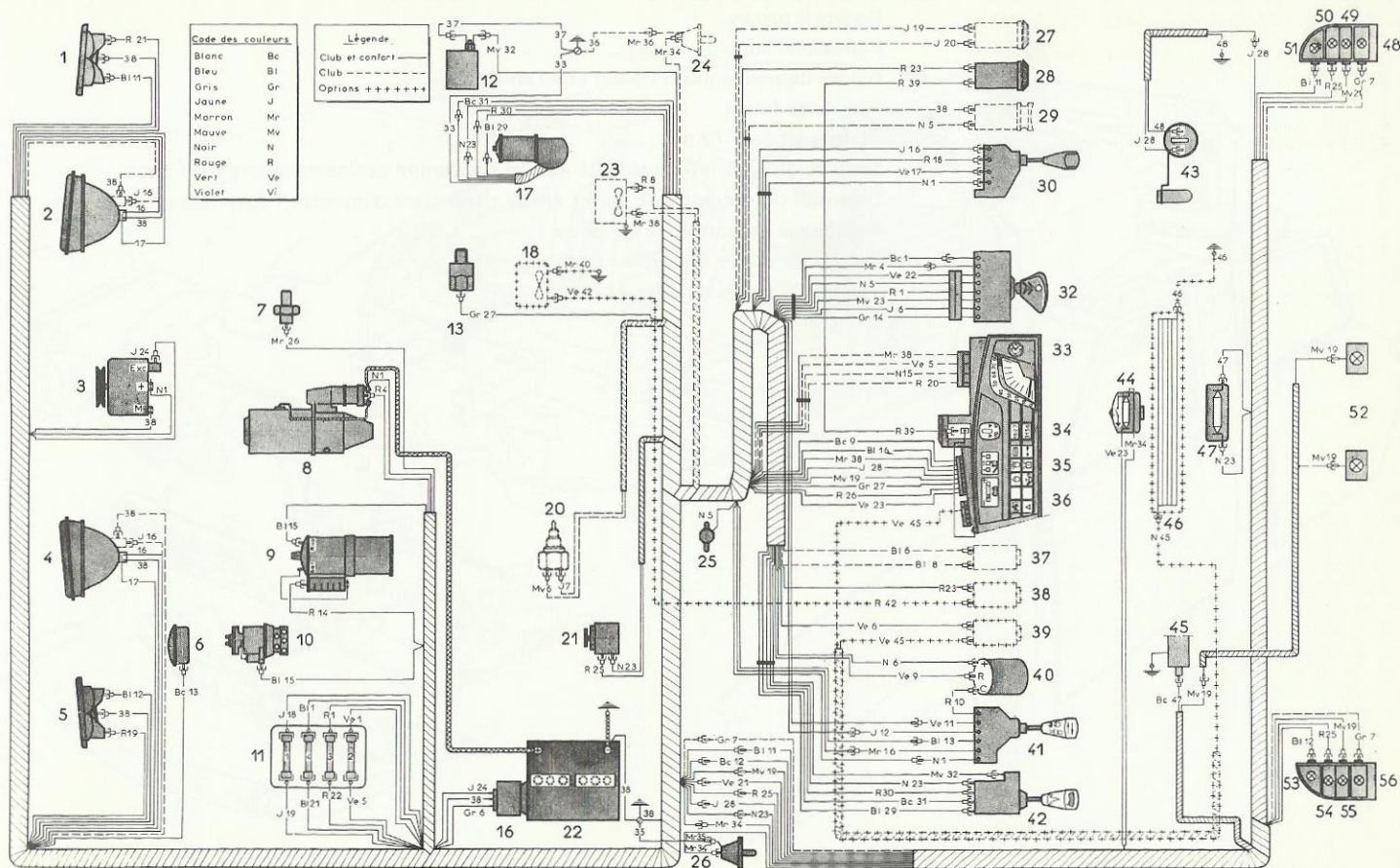
- 1 Projecteur Route et Code
- 2 Feux de position avant
- 3 Indicateurs de direction avant



- 4 Indicateurs de direction arrière
- 5 Feux de stop
- 6 Feux de position arrière
- 7 Phares de recul

RÉPERTOIRE DU SCHÉMA DE CABLAGE

1. Feu indicateur de direction et lanterne avant droit
2. Phare avant droit
3. Alternateur
4. Phare avant gauche
5. Feu indicateur de direction et lanterne avant gauche
6. Avertisseur sonore
7. Mano-contact de pression d'huile moteur
8. Démarreur avec solénoïde
9. Bobine d'allumage
10. Allumeur
11. Boîte à fusibles
12. Lave-glace
13. Mano-contact de pression des freins
16. Régulateur de tension
17. Moteur d'essuie-glace
18. Pulseur d'air chaud
20. Contacteur des feux de recul (*Club*)
21. Contacteur de stop
22. Batterie
23. Pulseur d'air frais (*Option*)
24. Interrupteur de feuillure droit (*Club*)
25. Borne pour accessoires
26. Interrupteur de feuillure gauche
27. Rhéostat d'éclairage de compte-tours, montre et bloc volto-jauge (*Club*)
28. Rhéostat d'éclairage du compteur de vitesses
29. Allume-cigare (*Club*)
30. Commutateur d'éclairage
32. Contacteur d'allumage et de démarrage
33. Connecteur sur circuit imprimé du bloc compte-tours et montre (*Club*)
34. Eclaireur de compteur de vitesses
35. Connecteur sur circuit imprimé du bloc volto-jauge et voyants de contrôle
36. Connecteur sur circuit imprimé des voyants (*Option*)
37. Commutateur de pulseur d'air frais (*Option*)
38. Commutateur de pulseur d'air chaud
39. Commutateur de lunette arrière chauffante (*Option*)
40. Centrale clignotante
41. Commutateur de signalisation
42. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace
43. Rhéostat de jauge à essence
44. Plafonnier
45. Interrupteur-basculeur de coffre
46. Lunette arrière chauffante
47. Eclaireur de coffre
48. Feu de recul droit (*Club*)
49. Lanterne arrière droit
50. Feu de stop arrière droit
51. Feu indicateur de direction arrière droit
52. Eclaireur de plaque de police
53. Feu indicateur de direction arrière gauche
54. Feu de stop arrière gauche
55. Lanterne arrière gauche
56. Feu de recul gauche (*Club*)



Berline 5 places.

Carrosserie auto-porteuse.

Glaces descendantes à l'avant et à l'arrière.

Pare-brise Luxrit.

Surface vitrée 2,79 m².

Serrures à dispositif de sécurité évitant l'ouverture accidentelle lors d'un choc.

Dispositif de sécurité aux portes arrière permettant d'interdire l'ouverture de l'intérieur.

Equilibrage du couvercle de coffre.

Serrure de coffre à double crantage.

Volume du coffre arrière : 465 dm³.

GSAventure

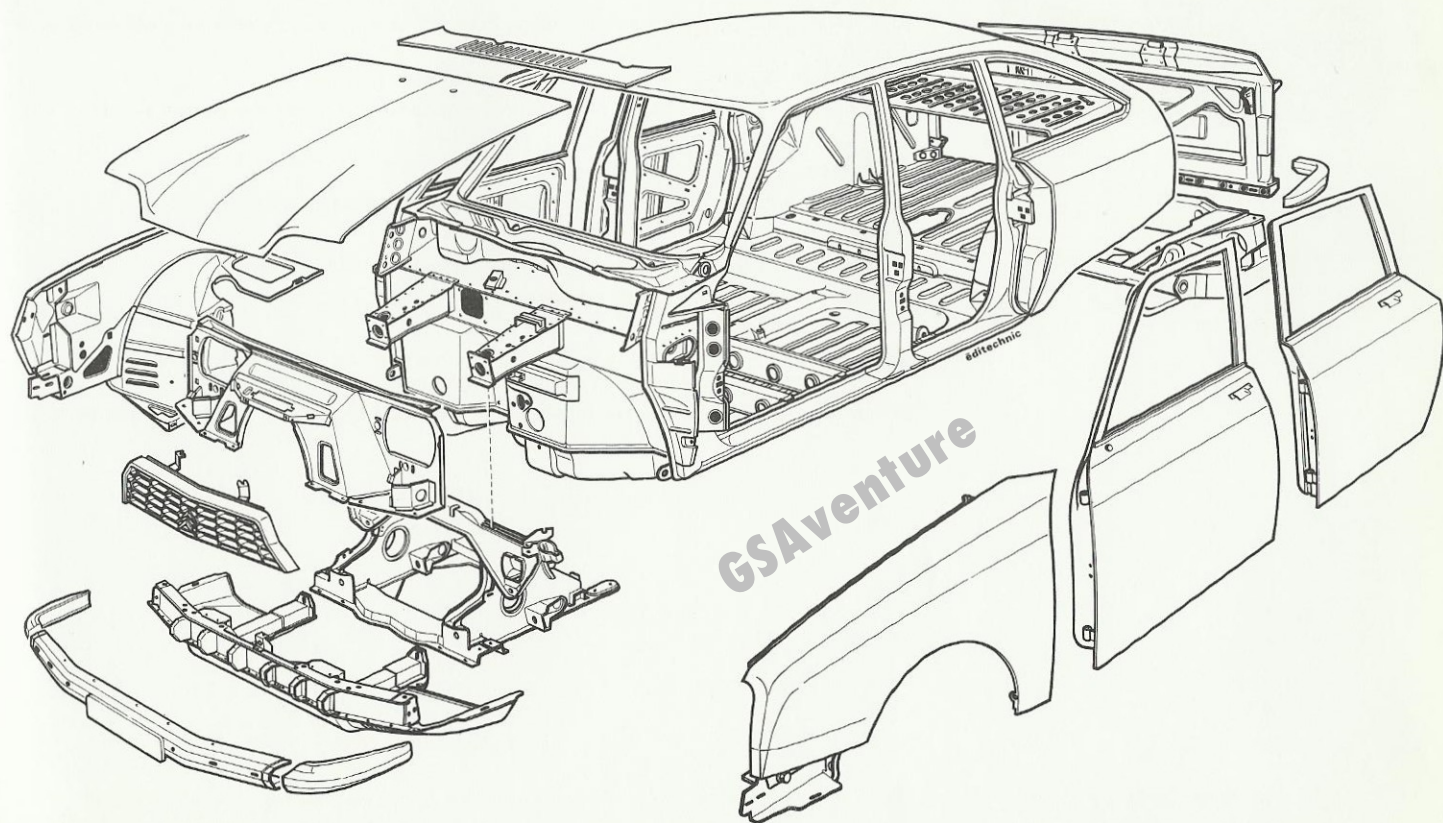


Fig. 48 - Eléments de carrosserie

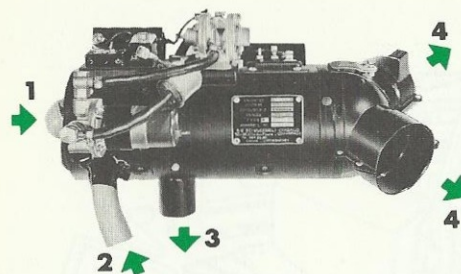


Fig. 48 bis - Chauffage additionnel S.C. type B 2

- 1 Arrivée d'air frais
- 2 Arrivée d'air de combustion
- 3 Sortie des gaz d'échappement
- 4 Sorties d'air chaud

Réglage longitudinal des sièges avant avec correction de hauteur et ressorts de compensation.

Dossier réglable en inclinaison sur siège conducteur (*sur siège passager également dans certains équipements*).

Appui-tête réglables (*sur certains équipements*).

Ceintures de sécurité 3 points à ouverture instantanée par levier aux places avant.

Ancrages pour ceintures 3 points aux places arrière.

Tachymètre à tambour avec loupe grossissante.

Rétroviseur intérieur Jour-Nuit. (*sur certains équipements*).

Cendrier avant à couvercle éclipseable.

Cendriers dans les accoudoirs arrière (*sur certains équipements*).

Pulseur d'air frais (*sur certains équipements*).

Pulseur d'air chaud.

Appareil de chauffage additionnel à combustion d'essence Schneebeli - Chabaud type B2 indépendant du fonctionnement du moteur (*sur certains équipements*).

Dispositif de pré-chauffage du moteur (*sur voitures équipées du chauffage additionnel*).

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	56
Caravaning	56
Identification du véhicule	57
Commande de pièces détachées	57
Déplacements à l'étranger	58

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et garantie".

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

GSAdventure

Rodage

Pendant les 1000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4500 tr/mn (soit 100 km/h au rapport le plus élevé).

Eviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler normalement qu'au-delà de 2000 km.

Eviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques,
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un « Guide d'Entretien » comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1000 km ».

Après les 1000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'Entretien.

Seules, les fournitures sont facturées.

L'agent conserve le certificat de révision et vise la carte de garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la garantie.

Caravaning

Si vous devez tracter une caravane ou une remorque, consultez auparavant votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont :

- remorque sans frein : 400 kg
- remorque avec frein : 800 kg

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sous le capot, côté droit, derrière le réservoir du « LHM »

Marque à froid : sous le capot, sur la poutre de caisse droite, à côté du réservoir du « LHM »

Plaque moteur : derrière le carburateur, à côté du filtre à huile

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Commande de pièces détachées

Indiquer sur les commandes :

- le type du véhicule
- la série
- le numéro dans la série du type
- le type et le numéro du moteur

Le catalogue de pièces détachées et le manuel de réparation sont en vente chez les agents et concessionnaires.

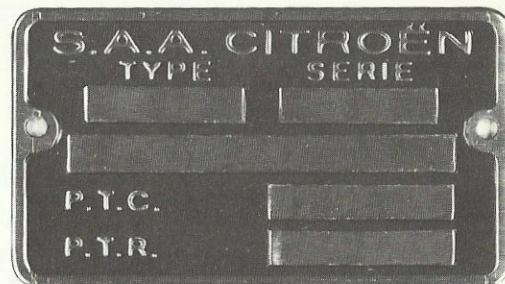


Fig. 49 - Plaque constructeur



Fig. 50 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE - UND WARTUNGSDIENST

Reifen : Michelin 145 - 15 ZX (schlauchlos)
 Druck : 1,8 atü vorn
 1,9 atü hinten
 2,1 atü für Ersatzrad

Kraftstoff : Super
 Fassungsvermögen des Kraftstoffbehälters :
 43 l.

Motoröl : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder
 GTS 20 W 50
 In sehr kalten Ländern : TOTAL Altigrade
 GT 10 W 30 oder GTS 10 W 30
 Fassungsvermögen des Motors : 3,5 l.

Ölfilterpatrone : FRAM GX 01 314 02 A oder PURFLUX
 GX 01 314 01 A

**Hydraulische
 Anlage** : Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL
 Fassungsvermögen des Hydraulikbehälters :
 3,3 l.

Scheibenwascher : Wasser, dem man :
 — zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.
 « Stop-Clair »
 — im Winter ein Produkt wie z.B. « Stop-Gel »
 zusetzen kann.

Batterie : 12 V 150/30 Ah (Wagen mit S.C.
 Heizungsanlage : 12 V 175/35 Ah)
 Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen : MARCHAL 34 S
 Elektrodenabstand : 0,6 - 0,7

Glühlampen : Siehe Glühlampentabelle auf Seite 49

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres : Michelin 145 - 15 ZX tubeless
 Pressures : 26 psi front
 27 psi rear
 30 psi spare

Petrol : Super (Premium, 4-star, 97-99 octane)
 Capacity : 9 1/2 imp. gallons or 11 1/2 U.S.
 gallons

Engine oil : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 or
 GTS 20 W 50
 In very cold countries : TOTAL Altigrade
 GT 10 W 30 or GTS 10 W 30
 Capacity : 6 imp. pints or 7 1/2 U.S. pints

Filter cartridge : FRAM GX 01 314 02 A or PURFLUX
 GX 01 314 1 A

**Hydraulic
 system** : Green liquid « LHM »
 Capacity : 6 imp. pints or 7 U.S. pints

**Windscreen
 washer** : Water to which can be added
 — all seasons : product type « Stop-Clair »
 — winter : product type « Stop-Gel »

Battery : 12 V, 150/30 Ah (12 V, 175/35 Ah for cars
 with additional heater)
 Distilled water (do not add acid)

**Sparkign
 plugs** : MARCHAL 34 S
 Electrode gap : 0,024" - 0,027"

Bulbs : See Table on page 49

*N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale. Elle évitera des frais à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.
 Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).*

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Neumáticos : Michelin 145 x 15 ZX (sin cámara)
 Presión : 1,8 kg/cm² delantero
 1,9 kg/cm² trasero
 2,1 kg/cm² rueda de auxilio

Combustible : Super
 Capacidad : 43 litros

Aceite motor : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o
 GTS 20 W 50
 Capacidad : 3 1/2 litros

**Cartucho
 del filtro
 de aceite** : FRAM GX 01 314 02 A o
 PURFLUX GX 01 314 01 A

**Circuito
 hidráulico** : Líquido verde « LHM »
 Capacidad : 3,3 litros

**Lava
 parabrisa** : Agua en la cual se puede agregar :
 — en todos tiempos un producto del tipo
 « Stop Clair »
 — en invierno un producto del tipo
 « Stop Gel »

Bateria : 12 V - 150/30 Ah (12 V - 175/35 Ah sobre
 vehículo equipado de un calefactor
 adicionado.
 Agua destilada (nunca agregar ácido)

Bujias : MARCHAL 34 S
 Abertura de los electrodos 0,6 à 0,7

Lamparas : Ver tablero pagina 49.

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici : Michelin 145 - 15 ZX (senza camera d'aria)
 Pressioni : 1,8 kg/cm² per le ruote anteriori
 1,9 kg/cm² per le ruote posteriori
 2,1 kg/cm² per la ruota di scorta

Carburante : Super
 Capacità : 43 litri

Olio motor : TOTAL Altigrade GT 20 W /40 oppure
 GTS 20 W/50
 Capacità : 3,5 litri

**Cartuccia
 filtrante** : FRAM GX 01 314 02 A oppure
 PURFLUX GX 01 314 01 A

**Impianto
 idraulico** : Liquido verde « LHM »
 Capacità : 3,3 litri

Lavacristallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :
 — in ogni stagione : un prodotto tipo
 « Stop-Clair »
 — in inverno : un prodotto tipo « Stop-Gel »

Batteria : 12 V - 150/30 Ah (12 V - 175/35 Ah sulle
 vetture munite di riscaldamento addizionale)
 Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele : MARCHAL 34 S
 Distanza degli elettrodi : 0,6 a 0,7 mm

Lampade : Ved. tabella page 49.

*En Espagne, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.
 L'assurance n'étant pas obligatoire en Italie, il peut être prudent de protéger la voiture et les personnes transportées.*

- A** Accumulateurs (voir Batterie) 16
 Aération 16
 Alerte (voyants d') 2
 Allume-cigare 18
 Ampoules (remplacement) 30
 Aménagements intérieurs 54
 Antivol 10
 Appel de phares 14
 Appui-tête 8
 Arrêt du moteur 10
 Avertisseurs 14
- B** Batterie (niveau) 20
 Batterie (entretien) 22
 Batterie (remplacement) 34
 Boîte à fusibles 33
 Boîte de vitesses 40
 Bougies 34
 Branchements électriques 51
- C** Câblage électrique 51
 Calandre (écran de) 22
 Capacités au dos de la notice
 Capot moteur 7
 Caractéristiques techniques 36
 Caravaning 56
 Carburant (jauge) 2
 Carrosserie (caractéristiques) 52
 Carrosserie (entretien) 24
 Cartouche de filtre à huile au dos de la notice
 Ceintures de sécurité 9
 Cendriers 18
 Changement de roue 28
 Changement de vitesses 12-40
 Charge (indicateur) 2
 Châssis (numéro) 57
 Chauffage 16
 Clés 6
- Clignotants 14-31
 Climatisation 16
 Coffre arrière 7
 Combiné antivol - contact - démarrage 10
 Commande de pièces détachées 57
 Commutateur d'éclairage 15
 Compteurs 2
 Compte-tours électronique 2
 Contact 10
 Contrôles avant départ au dos de la notice
 Convertisseur (voyant de contrôle) 2
 Correcteur de hauteur 12
 Cotes principales 36
- D** Dégivrage 16
 Démarrage 10
 Désembuage 16
 Détachage des garnitures 26
 Déplacements à l'étranger 58
 Différentiel 40
 Dimensions principales 36
 Direction 46
 Distances d'arrêt 13
 Dossier (inclinaison) 8
- E** Eau (batterie, lave-glace) 20
 Eclairage extérieur 15-30
 Eclairage intérieur 18-31
 Ecran de calandre 22
 Electrodes (écartement) 34
 Embrayage 40
 Eraflures à la peinture 25
 Entretien 22
 Essuie-glace 14
 Etranger (déplacements à l') 58
- F** Feux clignotants 14-31
 Filtre à huile (cartouche) au dos de la notice
 Freins 12-44
 Fusibles 23
- G** Garantie 56
 Garde au sol (réglage) 12
 Garnitures (nettoyage) 26
 Garnitures de freins (usure) 13
 Glaces (nettoyage) 24-26
 Goudron (taches) 25
- H** Huile moteur (niveau) 20
 Huile moteur (voyant) 2
 Hydraulique (liquide « LHM ») 20
 Hydraulique (voyant de contrôle) 2
 Hydraulique (installation) 41
- I** Identification du véhicule 57
 Incidents 28
 Indicateurs de direction 14-31
 Indicateur de vitesse 2
 Installation électrique 48
 Installation hydraulique 41
 Instruments de bord 2
- J** Jauge de carburant 2
- L** Lampes (remplacement) 30
 Lampes (tableau) 49
 Lavage de la carrosserie 24
 Lave-glace (commande) 14
 Lave-glace (remplissage) 20
 Levier des vitesses 12
 Liquide vert « LHM » 20
 Lunette arrière (chauffage) 17

Lunette arrière (nettoyage)	26	Pression des pneumatiques... au dos de la notice		V Ventilation	16
Lustrage	25			Vérifications avant départ au dos de la notice	
M Malle arrière	7	R Remorquage du véhicule	34	Verrouillages	6
Manivelle démonte-roue	28	Remorquage par le véhicule	56	Vitesses (commande)	12
Marche arrière	12	Remplacement de la batterie	34	Vitres (nettoyage)	24-26
Marche à froid	57	Remplacement d'une bougie	34	Voyants	2
Mise en route du moteur	10	Remplacement d'un fusible	33		
Montre électrique	2	Remplacement d'une lampe	30		
Moteur (caractéristiques)	38	Remplacement d'une roue	28		
Moteur (plaque)	55	Retouches de peinture	25		
		Rétroviseur	9		
N Nettoyage des vitres	24-26	Révision aux 1.000 km	56		
Nettoyage des garnitures	26	Rodage	56		
Niveaux (vérifications et appoints)	20	Roue (remplacement d'une)	28		
Niveau de carburant (jauge)	2	Roues (permutation des)	23		
Numéro de châssis	57				
Numéro de moteur	57	S Schéma électrique	51		
		Serrures	6		
P Pare-soleil	18	Sièges	8		
Permutation des roues	23	Signalisation	14		
Phares (commandes)	15	Soupapes (jeux)	38		
Phares (réglages)	32	Starter	10		
Phares (remplacement des am- poules)	30	Suspension	42		
Pièces détachées (commande de)	55				
Plafonnier	18-31	T Tableau de bord	5		
Plaque constructeur	57	Taches de goudron	25		
Plaque moteur	57	Taches sur les garnitures	26		
Planche de bord	5	Tachymètre	2		
Plexiglas (nettoyage)	24	Témoins	2		
Pneumatiques	23	Température de l'habitacle	16		
Poids	36	Température du convertisseur (voyant)	2		
Portes (ouvertures)	6	Transmission	40		
Position de conduite	9				
Pression d'huile moteur	2	U Usure des garnitures des freins	13		
Pression hydraulique	2				

TABLE DES MATIÈRES : page 1

GSAventure

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (A l'étranger voir pages 58 et 59)

Pneumatiques : Michelin 145 - 15 ZX (sans chambre)
 Pression : 1,8 bar à l'avant
 1,9 bar à l'arrière
 2,1 bars à la roue de secours
 (Autres équipements autorisés : v. page 23)

Carburant : Super
 Capacité : 43 litres

Huile moteur : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50
 Dans pays très froids : TOTAL Altigrade GT 10 W 30 ou TOTAL GTS 10 W 30
 Capacité : 3,5 litres

Cartouche du filtre à huile : FRAM GX 01 314 02 A ou PURFLUX GX 01 314 01 A

Installation hydraulique : Liquide vert « LHM »
 Capacité : 3,3 litres

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté
 — en toute saison : un produit genre « Stop-Clair »
 — en hiver : un produit genre « Stop-Gel »

Batterie : 12 V 150/30 AH (12 V 175/35 AH sur voitures équipées d'un chauffage additionnel)
 Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : MARCHAL 34 S
 Ecartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

Lampes : voir tableau page 49.

GSAventure

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : essence

(p. 20) huile moteur
 liquide « LHM »
 batterie
 lave-glace

Fonctionnement : avertisseurs

appels de phares
 éclairage extérieur
 clignotants
 feux de stop

Divers : orientation des rétroviseurs

pression des pneumatiques
 hauteur de la garde au sol
 écran de calandre